

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté 38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an 2 mois 3 mois 6 mois 1 an Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.— Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 7

Fribourg

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre Suisse 10 » de hauteur Etranger 12 » sur une Réclame 25 » colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicités. Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

Le prestige de M. Briand entamé. Pour le maintien de l'ordre en Allemagne. Le programme de M. Lloyd George. Un crève-cœur de M. Herriot. L'aviation russe.

M. Briand s'est expliqué samedi devant le Sénat sur le projet d'union économique entre l'Allemagne et l'Autriche.

M. Briand s'est encore vanté d'avoir été prévenu du projet d'accord douanier austro-allemand 48 heures avant sa divulgation.

Le projet d'union douanière austro-allemande continue de faire couler de l'encre et de provoquer discours, explications et éclaircissements.

M. Bénès a exposé, l'autre jour, à la commission des affaires étrangères tchéco-slovaque, le point de vue de son gouvernement.

En attendant, un journal tchèque a fait remarquer que M. Curtius et M. Schober avaient bien choisi le moment pour lancer leur idée d'union douanière.

Mais, finalement, empêchera-t-on quelque chose? MM. Curtius et Schober se sont ménagés de savantes lignes de retraite.

La fréquence des bagarres politiques en Allemagne a décidé le président de la République à user des pouvoirs discrétionnaires que la constitution lui confère.

Quelques journaux français feignent de s'alarmer d'une décision aussi naturelle et y voient un acte de dictature.

Quelque fâcheux qu'ait été le procédé allemand, dans la divulgation du projet d'union douanière avec l'Autriche, il ne faudrait tout de même pas outrer la méfiance.

M. Lloyd George a donné, l'autre jour, à

une réunion de son parti, quelques détails sur la collaboration entre les libéraux et le cabinet Macdonald.

Le chef libéral a notamment fait remarquer que son groupe gardait sa pleine indépendance et qu'il n'accorderait son appui au gouvernement travailliste qu'à la condition que celui-ci prit les mesures suivantes.

- 1° Efforts plus énergiques pour porter remède au chômage; 2° Mesures pour assurer une stricte économie et pour mettre fin au gaspillage des fonds publics; 3° Encouragement des propositions pour le désarmement général international; 4° Poursuite des efforts pour régler les problèmes de l'Inde sur la base qui a été établie par la conférence anglo-hindoue de la Table ronde;

5° Continuation de la politique du libre-échange et rejet de toute idée de tarifs douaniers; 6° Application aussi rapide que possible de la loi sur la réforme électorale.

Le programme ne présente rien de nouveau, mais, tel quel, il est susceptible de creuser davantage le fossé qui existe dans le parti libéral sans, pour autant, satisfaire les travaillistes, qui veulent bien d'une collaboration mais non d'une sujétion.

Si le cartel des gauches paraît en voie de résurrection à Paris, sur le terrain parlementaire, il est fort loin de se réaliser à Lyon, dans le royaume de M. Herriot.

En conséquence, hier dimanche, à Lyon, le Conseil municipal a désigné comme délégués sénatoriaux 24 socialistes.

Les radicaux ont protesté contre ce coup de force en votant en blanc. Puis M. Herriot a donné sa démission de maire.

C'est là un grand moyen dont il a usé déjà dans une circonstance analogue et qui lui a réussi: les socialistes s'étaient amadoués. Il est probable qu'ils viendront de nouveau à résipiscence cette fois.

Au début de l'aviation, on a servi aux amateurs de dissertations sur le progrès de très beaux « clichés » sur la nouvelle invention, qui, notamment, allait rapprocher les peuples.

On sait assez qu'il en a été de l'aviation comme de presque tous les progrès humains: d'une part, en temps de paix, l'aviation est d'un emploi fort utile, mais, d'autre part, en temps de guerre, il est une arme très redoutable.

La Russie soviétique, qui arme fébrilement sous le vain prétexte d'une agression prochaine à repousser, a porté une vive attention sur le problème aérien et elle a déployé tous ses efforts en vue de l'organisation d'une forte flotte aérienne.

Mais on vise plus haut. A la fin de la période quinquennale, dans trois ans, la Russie atteindra, en matière d'aviation, un niveau supérieur à celui de l'Europe et de l'Amérique.

Il y a sans doute dans ces déclarations une part de vanité. Mais cette vanité permet de prendre en défaut les bolchévistes. Puisque la flotte soviétique est, actuellement, déjà suffisante pour la défense de la Russie,

lent ce qui y sera ajouté, en 1931 et les années suivantes, doit obligatoirement servir non plus à la défense, mais à l'attaque.

Le développement de l'aviation russe va donc prendre une très grande extension. Un des chefs de l'aéronautique civile, Baranov, a annoncé que, en 1931, 15.000 jeunes gens seraient enrôlés.

Le chef Konibychef, président du « Gosplan », c'est-à-dire de l'organisation qui dirige toute l'économie soviétique, et suppléant du président du Conseil des commissaires du peuple, a déclaré que, en 1933, la production d'avions de la Russie dépassera la production américaine, qui était, en 1929, de 6.500 appareils.

Quant à l'usage qui sera fait de ces avions, les bolchévistes ne cachent pas qu'ils pourront servir à des buts purement militaires.

Comme on voit, les pacifistes de Moscou ne se gênent plus. Mais ils ne se dispenseront pas de faire de la surenchère quand on parlera de désarmement.

Flamands, Wallons... et Belges

Bruxelles, 27 mars.

Il vient de se produire en Belgique un événement qu'il ne faut pas prendre au tragique, mais qu'il convient de signaler comme une péripétie nouvelle du mouvement flamand.

On se rappelle, en effet, que, pendant la guerre, il s'était déjà constitué un Conseil des Flamands, qui poursuivait, sous l'inspiration du même docteur Borms, une politique identique à celle du nouveau Conseil, politique qui avait même pu être réalisée à la faveur de l'occupation allemande.

Il semble donc que le docteur Borms reprend tout simplement, avec le même programme, la politique qu'il poursuivait pendant la guerre, et qui est celle d'éléments particulièrement avancés de la population flamande.

On sait, en effet, que les Flamands envisagent cinq solutions différentes de la question flamande. Les plus modérés, les « minimalistes », admettent le statut actuel de l'Etat belge unitaire, mais demandent l'égalité entre les deux éléments flamand et wallon.

La question est maintenant de savoir dans quelle mesure le nouveau Conseil des Flamands et le docteur Borms trouveront des adhérents, et, notamment, quelle attitude observera à leur égard le parti « frontiste », qui, sur le terrain

parlementaire, est le plus avancé des partis flamands. Ce parti, d'abord réduit à presque rien, a remporté récemment des succès marqués, mais on ne peut pas encore affirmer que, du moins dans son ensemble, il veuille la séparation complète de la Flandre et de la Wallonie.

L'incident de la « députation permanente » de la Flandre orientale a attiré l'attention sur le parti frontiste, en montrant que son influence pourrait croître dans la vie parlementaire de la Belgique. Dans chaque province, la députation provinciale est une émanation du conseil provincial. Celui-ci, qui n'a que des attributions administratives, est comme le petit Parlement de la province.

Get incident de la vie provinciale pourrait prendre plus d'importance, si, comme on l'a prétendu, il devait avoir des suites dans la vie politique et parlementaire nationale.

De toute manière, quelles que doivent être les destinées du nouveau Conseil des Flamands, sa résurrection ne peut pas être passée sous silence, étant donné surtout que la question flamande n'a pas perdu de son acuité, comme on avait espéré que ce serait le cas après la flamandisation intégrale de l'université de Gand.

Un indice que le gouvernement belge s'en rend compte, c'est l'initiative qu'il a prise, sous la forme d'un projet de loi, pour réprimer les offenses faites aux couleurs nationales.

On sait que les Flamands de tendance séparatiste opposent leur drapeau, le lion noir sur fond jaune, au drapeau national belge, le tricolore noir, jaune et rouge, et aussi ce qu'ils considèrent comme leur chant national, le « Vive la Belgique! ».

Jusqu'à présent, aucune loi ne permettait de réprimer les offenses au drapeau. C'est cette lacune que doit combler le projet de loi déposé par le gouvernement, et qui prévoit un emprisonnement de 15 jours à 6 mois, et une amende de 20 à 500 francs, contre toute personne qui, par faits, gestes ou paroles, aura publiquement outragé le drapeau belge ou les armes du royaume.

C'est parce qu'on ne croit pas à cet apaisement définitif qu'on continue à chercher une solution à la question flamande, ou plus exactement à la question belge.

On a beaucoup remarqué, dans cet ordre d'idées, la position prise par M. Vandervelde, chef du parti socialiste belge. Personnellement, il le déclare, il est plutôt favorable au régime unitaire et centraliste.

« Ne conviendrait-il pas, demande-t-il, tout en maintenant l'unité pour tout ce qui concerne les intérêts communs, de tenir compte, pour d'autres intérêts, du dualisme qui résulte de

la différence des langues, des cultures, de la psychologie collective même, entre Wallons et Flamands? »

C'est en quelque mesure, un système de fédération que M. Vandervelde recommande pour la Belgique. Mais, en même temps, il désapprouve, notamment dans la question des langues, des mesures fragmentaires, des solutions de compromis, des concessions toujours tardives, trop tardives pour qu'on en sache gré à ceux qui les font, ou qui, plutôt, se les laissent arracher.

Les conférences de carême de Notre-Dame de Paris

Le duel de l'amour et de la haine

Paris, 29 mars

Jésus, avant de quitter ce monde, a fait à ses disciples une singulière prédiction. « Avec une douceur, une clarté, une assurance merveilleuses », il leur a annoncé qu'il attirerait sur eux la haine et la persécution; il a ajouté que, en même temps, après son crucifiement, il attirerait tout à lui et obtiendrait l'amour.

Après avoir analysé, dans le détail, ces deux séries de prophéties, le R. Père Pinard de la Boullaye, sans prendre, cette fois, la peine d'établir leur authenticité — ce qui était inutile, étant données ses démonstrations précédentes —, est allé droit à l'examen de leur réalisation; puis, avant de conclure, il s'est appliqué à en préciser la valeur apologétique.

Jésus a donc prédit qu'il serait aimé et haï. Mais, qu'a-t-il voulu dire, exactement, en parlant de l'amour qu'on aurait pour lui? S'agissait-il, à son égard, d'un sentiment généreux et vague? Non, car, ainsi qu'il l'a répété, l'aimer, ce serait conformer sa volonté à la sienne, en un mot, lui obéir. Et que serait, par ailleurs, cette haine dont il serait l'objet? — Celle qui poursuit le juste dont la conduite est irréprochable et blesse au cœur tous ceux qui se sentent condamnés par son exemple ou par celui de ses imitateurs.

Tel fut son testament, auquel s'ajouta, pour les apôtres, le commandement de se serrer les uns contre les autres.

Maintenant, interrogeons l'histoire. Le duel prévu et prédit des deux passions inconciliables, l'amour et la haine, animant des hommes de toute classe, de toute nation, de tout temps, s'est-il produit? Rien n'est plus incontestable. Le Christ n'a pas cessé d'être poursuivi dans ses disciples, non seulement par la persécution sanglante ou sournoise, mais jusque « dans l'intérieur des familles ».

Chacun trouvera ses ennemis dans les habitudes de sa maison », avait dit le Christ, et cette parole se réalise encore sous nos yeux puisqu'on voit, de nos jours, « des amis, des parents mêmes, s'ingénier à pervertir des intimes qui parlent de conversion ou qui veulent conserver, par amour du Christ, l'intégrité de leur corps et de leur cœur ». Et le cri: « Qu'en finisse avec Rome », a-t-il fini de retentir?

Le Christ n'a pas cessé, non plus, d'être aimé. Lacordaire avait développé, jadis, ce thème, dans cette même chaire de Notre-Dame de Paris, avec des accents qu'on n'a point oubliés. Le R. Père Pinard de la Boullaye, s'y trouvant conduit par son sujet, n'a pas craint de le reprendre, d'une manière sobre et forte qui lui fait grand honneur. Il a dépeint cet amour, fier de souffrir pour la justice, joyeux, parce que s'appuyant sur la paix du cœur, fait enfin de l'union la plus intime avec Celui dont il partage les douleurs, semblable à « une flamme qu'aucun ouragan ne saurait éteindre » et se manifestant, aux heures de crise, avec une vigueur et une puissance irrésistibles.

Mais quelle est, exactement, la portée apologétique de la double prophétie du Christ sur l'amour et la haine dont il serait l'objet? C'est à cette question que le R. Père Pinard de la Boullaye a répondu, dans la troisième partie de sa conférence, à notre sentiment la plus originale et la plus neuve.

Elle est, en substance, son argumentation. Si le Christ s'était contenté de prédire l'amour ou la haine qui s'attacheraient à son œuvre et à son nom, on pourrait se borner à admirer l'équilibre de son caractère, sans se croire encore autorisé à réclamer pour lui des lumières surnaturelles. Mais, l'étonnant, c'est la perspicacité avec laquelle il a expliqué, à l'avance, les causes de cet amour et de cette haine.

Comme motifs d'amour, il a signalé la douceur de son joug et de la paix qu'il devait procurer. Comme motifs de haine, l'impossibilité, pour le monde, de s'accoutumer de ce joug et de comprendre cette paix. Cette pensée, l'éminent orateur l'a renfermée dans une formule particulièrement heureuse: « On l'aimera, a-t-il dit, pour sa loi, parce qu'elle établit, dans le cœur de l'homme, l'ordre, et avec l'ordre, la paix. On le haïra pour sa loi, parce qu'il est une classe d'hommes qui ne peuvent s'y ranger. »

En somme, deux programmes de vie totalement inconciliables, l'un disant: Pureté, pau-

vreté, humilité, foi; l'autre réclamant jouissance immédiate, richesse, gloire et réputation humaines, indépendance de la pensée.

De cette opposition, Jésus a eu la conscience la plus nette; aussi en a-t-il prévu les conséquences. Il savait qu'il apportait au monde la vraie morale et la vraie religion et que, à cause de cela, il serait aimé et haï. Bien plus, il n'a pas seulement annoncé la contradiction, il a aussi prédit la victoire. « Ayez confiance, a-t-il affirmé, j'ai vaincu le monde. » Des lors, n'est-il pas « marqué » au front du signe des inspirés et des prophètes ?

Thaumaturge et prophète, le Christ l'a donc été. Ainsi se trouve établie sa mission surnaturelle, que le R. Père Pinard de la Boullaye a voulu distinguer de sa divinité, ne voulant apporter l'étude des preuves de celle-ci qu'après avoir exposé quelques-uns au moins des raisons qui nous permettent de donner à la question de savoir si le Christ a reçu de Dieu une mission surnaturelle, « une réponse irréversible ». Mais déjà, comme il l'a dit en terminant cette sixième conférence, une préparation si grandiose, des vertus si accomplies, un triomphe si prodigieux sur la mort, pareille puissance sur les forces de la nature, une connaissance si sûre de l'avenir nous acheminent à conclure que tant de phénomènes extraordinaires ne peuvent trouver leur explication que dans la divinité de Jésus.

C'est d'elle qu'il sera parlé, l'an prochain. En attendant, « une option s'impose ». Amour ou haine, c'est à chacun de choisir et de dire à quoi il se décide, envers le Christ et envers l'Eglise. Nul doute que les auditeurs du R. Père Pinard de la Boullaye ne se soient prononcés pour l'amour fidèle et que ses émouvantes démonstrations n'aient puissamment contribué à éclairer et à raffermir leur foi.

Dans ce troisième carême, de l'avis des meilleurs juges, il s'est encore surpassé. A la solidité doctrinale, il a ajouté, maintes fois, ces accents du cœur, dont il se défend de vouloir servir, mais que son âme apostolique, heureusement, ne saurait contenir.

E. B.

La crise espagnole

Madrid, 29 mars.

M. José Arrangeren, chef supérieur de la police de Barcelone, a été désigné pour le même poste à Madrid, en remplacement du colonel Marzo, promu général et changé d'emploi.

Le chef de la police de Barcelone sera M. Rafilanchas.

Madrid, 29 mars.

Le général Burquette a été destitué de ses fonctions de président du tribunal suprême de l'armée et de la marine.

Le ministre de la guerre lui a infligé 60 jours d'arrêt de rigueur, qu'il devra purger dans la forteresse de Santa Catalina à Cadix.

Madrid, 29 mars.

Un conseil de cabinet s'est tenu samedi soir. Le conseil a examiné la situation créée par les lamentables événements survenus à la faculté de médecine et dans différentes universités de province. Le gouvernement a décidé d'empêcher par tous les moyens que des tumultes et des troubles ne se reproduisent dans les universités. Il se propose de punir comme il convient toutes les fautes qui seront commises.

Le gouvernement a examiné les critiques qui ont été formulées à l'égard de l'emprunt de la Banque d'Espagne.

Le gouvernement, convaincu que l'opération réalisée n'enfreint aucune loi et que, en l'accomplissant, il a fait son devoir, répète une fois de plus que la stabilisation légale de la peseta est une question qui est absolument réservée au Parlement.

A la sortie du Conseil, le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il n'avait pas été question de la démission de M. Molla, chef de la Sûreté générale.

Navigation aérienne

Le « Graf-Zeppelin » en Hongrie

Le dirigeable Graf-Zeppelin s'est envolé samedi soir, de Friedrichshafen, pour Budapest, sous la direction du capitaine Lehmann.

Il est arrivé à Budapest hier matin, dimanche, à 8 h. 45, et en est reparti hier après midi, à 5 h., pour rentrer à Friedrichshafen.

La nouvelle coiffure des agents parisiens

On annonce que les gardiens de la paix parisiens vont porter le casque.

Ce casque sera bleu et blanc : drap bleu marine, coupé de deux rubans de caoutchouc blanc, agrémenté d'une jugulaire en cuir verni et orné d'un écusson aux armes de la ville de Paris.



Chiché Adam

Le casque des agents de police parisiens

L'Union douanière austro-allemande

La genèse

New-York, 29 mars.

On mande de Berlin à l'Associated Press que c'est à M. Riedl, ancien ministre d'Autriche à Berlin, qu'on attribue l'idée du plan d'union douanière austro-allemande. M. Riedl est actuellement à Berlin, où il discute les détails du plan en question avec les principaux industriels allemands.

Au cours d'une entrevue, il a déclaré : « L'accord austro-allemand n'est pas venu au jour spontané. Il n'est pas non plus un plan d'expansion germanique. L'idée d'une union douanière entre les puissances centrales date d'au moins vingt ans. Si elle n'a pas été réalisée plus tôt, c'est en raison de l'espoir qu'on avait, en Allemagne et en Autriche, de voir le plan de M. Briand en vue d'une union économique paneuropéenne mis en exécution ou tout au moins de voir un important groupe de nations créer un réseau économiquement unifié. C'est lorsque tout espoir de rapide réalisation de ce plan eut disparu que nous avons décidé de l'appliquer sous une forme limitée par une union douanière austro-allemande.

C'est en 1912 que j'ai eu à soumettre un rapport d'union douanière entre la monarchie austro-hongroise, la Roumanie et la Serbie. On a jugé alors que cette union de pays essentiellement agricoles n'entraînerait qu'une surproduction de produits de même sorte et nous en avons conclu que, pour participer à une union douanière avantageuse, les nations devaient être les uns industrielles, les autres agricoles. En d'autres termes, nous avons été amenés à nous tourner vers l'Allemagne pour la réalisation d'un tel projet. La guerre est survenue sur ces entrefaites. Les décisions de la conférence économique interalliée réunie à Paris en 1916 ne purent que nous renforcer dans nos projets d'union douanière et, en conséquence, nous avons conclu en 1918 le protocole de Salzbourg, définissant les termes de l'union projetée. La victoire des Alliés nous a obligés à mettre momentanément de côté tous ces projets.

En 1926, nous avons de nouveau recommandé notre plan à la réunion internationale des Chambres de commerce, à Paris, où personne n'y a prêté beaucoup d'attention. L'année suivante, à la conférence économique mondiale de Genève, notre proposition a amené le projet d'accords commerciaux collectifs, mais rien de définitif n'en est résulté.

L'année dernière, on a applaudi à Genève M. Schober qui recommanda vivement les accords commerciaux régionaux.

Nous ne voyons pas pourquoi nous ne donnerions pas un aspect pratique à ce plan en commençant par la conclusion d'un tel accord avec un pays qui a avec nous tant de liens historiques, ethnographiques et linguistiques.

L'amiral américain Byrd, commandeur de la Légion d'honneur

Vendredi, M. Paul Claudel, ambassadeur de France à Washington, a remis, au cours d'un lunch, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à l'amiral Byrd.



L'AMIRAL BYRD

Baisse de salaires dans la Sarre

Sarrebruck, 30 mars.

La commission de gouvernement du territoire de la Sarre a abaissé de 5 % les salaires des ouvriers et employés de chemins de fer sarrois à dater du 1^{er} avril.

Cette décision sera également appliquée aux salaires des ouvriers et employés des autres services ou exploitations de l'Etat sarrois.

NOUVELLES DIVERSES

En raison de la situation politique, M. Briand n'accompagnera pas le président de la République française dans son voyage en Tunisie. Il sera remplacé par M. Léon Bérard, garde des sceaux.

Le congrès nationaliste hindou a ratifié à une forte majorité l'arrangement conclu entre Gandhi et le vice-roi.

Le maréchal Pilsoudski est arrivé à Dantzig, hier dimanche, revenant de Madère.

A Lyon, dans une élection législative, M. Odoux, socialiste, a été élu en place d'un autre socialiste.

Les conservateurs anglais vont-ils se mettre d'accord?

Londres, 30 mars.

Le siège central du parti conservateur communique une déclaration officielle disant que M. Neville Chamberlain avait invité lord Beaverbrock, chef du parti de la Croisade impériale, à préciser les conditions dans lesquelles il serait prêt à appuyer la politique conservatrice.

Lord Beaverbrock a répondu que, ayant toujours cherché à persuader le parti conservateur d'insister dans la plus grande mesure possible pour l'application du libre échange dans l'Empire britannique, il serait heureux de collaborer avec ce parti. Il demande qu'on s'occupe non seulement du progrès industriel, mais encore du progrès agricole et que le parti exige la taxation des produits alimentaires étrangers.

Si le parti conservateur, ajoute lord Beaverbrock, est prêt, aux prochaines élections, à demander le pouvoir afin de mettre en vigueur ces idées dans l'intérêt de l'agriculture du pays, je ferai tout pour aider à l'exécution de ce programme.

Dans sa réponse à lord Beaverbrock, M. Neville Chamberlain a déclaré que, après avoir étudié les termes de cette lettre, M. Baldwin a jugé qu'elle exposait exactement la politique conservatrice actuelle en ce qui concerne l'agriculture. C'est l'intention de M. Baldwin d'appliquer les mesures indiquées pour aider au développement de l'agriculture. « Je suis très heureux, conclut-il, de penser que nous aurons, dans l'accomplissement de cette tâche, votre collaboration et celle de vos amis. »

La Tchéco-Slovaquie et l'Union douanière austro-allemande



Chiché Adam

M. BÉNÉŠ, ministre des affaires étrangères tchéco-slovaque, qui a défini l'attitude de son pays à l'égard du projet d'union douanière austro-allemande (voir Nouvelles du jour).

Les mineurs français

Paris, 29 mars.

Le Conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol a décidé de surseoir à une grève générale, un accord de principe étant intervenu entre les représentants des houillères et les délégués ouvriers.

Les représentants des houillères du Nord et du Pas-de-Calais auraient accepté la proposition de M. Laval, ramenant de 10 points à 6 la réduction des salaires. La première réduction serait de 4 points à compter du 1^{er} avril et la seconde de 2 points à compter du 16 mai.

Nîmes, 29 mars.

Les mineurs ont voté la grève. Quelques syndicats de mineurs ont donné l'ordre de la grève générale.

UN MISSIONNAIRE MORT EN CAPTIVITÉ

Changhai, 29 mars.

Les missions de Saint-Columban ont été informées que le missionnaire Tierney, qui avait été fait prisonnier par les communistes le 19 novembre, est mort en captivité le 5 mars.

Une pièce à scandale

Paris, 30 mars.

Le directeur de L'Ambigu a annoncé à M. Jacques Richepin son intention de retirer de l'affiche L'affaire Dreyfus. M. Richepin, déplorant cette décision, fera représenter cette pièce sur une autre scène parisienne.

LES ÉMEUTES DE CAWNPORE

Allahabad, 29 mars.

A la suite des émeutes de Cawnpore, 10,000 personnes ont quitté la ville, où l'incendie et le pillage continuent. Deux cents maisons ont été brûlées, dont de nombreuses boutiques d'orfèvres hindous. La panique règne à Allahabad.

Allahabad, 29 mars.

Selon des nouvelles de Cawnpore, des scènes de violence se sont déroulées à Unao. De nombreux cadavres ont été jetés dans le Gange. Il y a 200 morts.

Nouvelles religieuses

Le nouveau collège de la propagation de la foi

L'inauguration du nouveau collège de la Propagation, construit à Rome, sur le Janicule, aura lieu le 25 avril. Le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, assistera à cette cérémonie.

L'inauguration de l'église annexée au collège aura lieu le 19 avril. La cérémonie sera strictement privée.

La fin de la session au Conseil des Etats

On nous écrit :

Les centralisateurs n'attendaient pas avec une joie spéciale le discours que M. Bosset allait prononcer à l'occasion de l'entrée en matière sur le code pénal suisse. On savait que le député vaudois allait dire que le peuple qu'il représente à Berne avait réformé ses idées sur l'unification du droit pénal depuis l'époque déjà lointaine où il s'en était montré un chaud partisan. Les fédéralistes ne pouvaient que se réjouir de ce sage retour. M. Bosset montra, dans un long exposé, que son canton, en votant un nouveau code pénal, avait voulu poser un acte qui affirme nettement son idéal, reposant sur la souveraineté cantonale, en même temps qu'il estimait par là apporter une précieuse collaboration à l'indépendance morale du pays. La force de la Suisse réside sur la diversité des éléments qui la composent; or, détruire l'un de ces éléments, le droit pénal des Etats, c'est affaiblir la patrie commune au lieu de la fortifier. Les cantons ont lutté jusqu'ici avec succès contre la criminalité, le nouveau code pénal fédéral ne réalisera aucun progrès dans ce sens.

Le représentant vaudois a dit qu'il donnerait tout au plus la main à une législation fédérale visant la défense des intérêts directs de la Confédération.

M. Béguin (Neuchâtel) s'est déclaré, en raison de ses expériences comme procureur général de son canton, partisan du nouveau code, qu'il tient pour un instrument perfectionné de lutte contre le crime. Il a opiné que la Suisse romande n'avait rien à redouter de cette œuvre.

Le code pénal ne sera pour Genève ni un progrès, ni une amélioration, a dit M. Moriaud; cependant, il a dit vouloir voter le projet parce que le peuple suisse en a adopté le principe en 1898 et parce qu'il sera un progrès pour les cantons qui sont incapables de réaliser une œuvre législative de cette importance.

En entendant les discours des députés de Neuchâtel et de Genève, on avait l'impression qu'ils ménageaient habilement une opinion qui règne dans leurs cantons et qui est quelque peu différente de celle qu'ils ont exprimée, avec claque, du reste.

M. Wettstein (Zurich), M. Dietschi (Soleure) et M. Keller (Argovie) se sont dits des partisans convaincus du code pénal.

Pour M. Keller, le code pénal grandira notre pays dans l'estime universelle.

M. Etter, le nouveau député conservateur de Zoug, a dit qu'il ne s'opposerait pas à l'entrée en matière, parce qu'il désirait l'effacement des divergences avec la minorité catholique.

Les représentants du Tessin ont réservé leur vote définitif, mais ont voté, en attendant, l'entrée en matière. M. Bertoni a des sentiments bien mélangés à l'égard de l'unification du droit pénal. L'unité du droit n'implique pas, à son gré, une centralisation. Ce qui est désirable, ce serait de voir les codes cantonaux s'inspirer du projet du code pénal suisse. De nombreuses législations en Europe ont progressé en prenant comme modèle le code Napoléon.

Enfin, pendant une heure, M. le président de la Confédération s'est efforcé de réfuter les objections et de rallier les opposants.

L'entrée en matière a été votée par 31 voix; il y a eu un certain nombre d'abstentions. Ce vote n'a pas grande signification; beaucoup d'adversaires du code pénal suisse se sont réservés pour le vote définitif.

La discussion des articles, commencée mercredi matin, ne fut pas poussée très loin. Les articles qui pouvaient donner lieu à discussion furent renvoyés à la session de juin. Ce fut, en particulier, le cas de l'article 26 concernant la responsabilité en matière de délits de presse et de l'article 33 concernant l'état de nécessité.

La somme de travail fournie par le Conseil des Etats durant ces deux semaines fut considérable, tant par l'importance des débats que par la longueur des séances. La session de juin s'annonce très chargée.

Politique communale lucernoise

Le 11 janvier, le peuple lucernois a adopté à une très faible majorité le principe de la représentation proportionnelle facultative dans les communes. Il y a eu 150 voix de majorité pour cette innovation, sur 30,000 votants.

La représentation proportionnelle doit être instituée dans les communes quand les 2/3 des électeurs le demandent.

Hier dimanche, les électeurs de la commune de Lucerne étaient consultés là-dessus. 9,500 électeurs environ ont répondu à l'appel. 4,500 se sont prononcés pour la représentation proportionnelle dans la Municipalité et dans le Conseil général. C'est un peu plus que les 2/3.

Conservateurs et socialistes ont voté oui; les radicaux ont dit non. Ce sont eux qui bénéficiaient du système majoritaire.

Huit communes lucernoises ont ainsi adopté la représentation proportionnelle; trois l'ont refusée.

Grève à Zurich

Les ouvriers de la fabrique de vêtements Burger-Kehl et C^o sont entrés en grève samedi. Les patrons font savoir que la grève a été provoquée par la faute de la fédération communiste des ouvriers de l'habillement. La maison payait les salaires prévus par le tarif de 1922 (époque de la vie chère) majoré d'un supplément de renchérissement de 80 %. Le 30 juin 1930, le syndicat communiste a résilié le tarif en vigueur et a réclamé une augmentation de salaire de 20 %.

Les conséquences d'une propagande communiste pendant le travail

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Un employé des Chemins de fer fédéraux avait été révoqué par la Direction du III^{ème} arrondissement pour avoir fait, pendant les heures de service, de la propagande communiste. Il recourut à la Chambre de droit administratif du Tribunal fédéral contre cette décision, que la Cour a ratifiée jeudi matin.

Le cas présentait, il va de soi, un vif intérêt; mais la loi sur la juridiction administrative et disciplinaire fixe — qui sait pourquoi ? — que les débats de procès de ce genre ne sont pas publics, de sorte que les intéressés, les journalistes et les curieux ne peuvent assister qu'aux plaidoiries et au prononcé du jugement. On nous a donc poliment priés de nous retirer après que le représentant des Chemins de fer fédéraux eut exposé les faits et la thèse de l'administration.

La cellule communiste de la gare de Zurich a comme organe *Das Rote Signal*, une petite feuille qui s'adresse aux cheministes et qui contient, en dehors d'informations relatives au parti, des éblouissements diatribiques ou violentes telles qu'on en trouve dans ce genre d'organes; appels à l'action pour hâter la venue du grand soir « où l'on enverra » dans un monde meilleur « les exploitateurs de la classe ouvrière », appels à la grève : « Travailleur, debout! Reconnaiss ton pouvoir. Dès que tu le voudras, les roues s'arrêteront! Par l'action révolutionnaire, par la grève, par des démonstrations, nous obligerons notre administration réactionnaire à se rendre et à faire les concessions exigées. » On encore : « Il est impossible à une organisation ouvrière de sauvegarder à la fois les intérêts de l'Etat et ceux des travailleurs. » Conclusion logique : il faut donc sacrifier les premiers aux seconds.

L'ex-employé qui recourait à la Chambre de droit administratif faisait partie de ladite cellule communiste. Il en était devenu un membre militant après son retour de Russie, où il avait fait, pendant un congé de trois semaines, un voyage d'études, sur une invitation adressée aux ouvriers par la presse communiste.

En octobre 1930, il distribua à des camarades de travail, pendant les heures de service, des exemplaires du numéro 7 de *Das Rote Signal*.

La Direction du III^{ème} arrondissement fit subir à cet employé plusieurs interrogatoires, au cours desquels elle put se rendre un compte exact de son état d'esprit. L'employé, qui refusait d'ailleurs d'indiquer les noms des membres de la cellule de la gare, avait agi en pleine connaissance de cause, conscient des tendances révolutionnaires de l'organe qu'il distribuait à ses camarades et qui lui avait été remis en vue de la propagande. Comme il avait ainsi violé les articles 22 et 24 de la loi sur le statut des fonctionnaires et s'était rendu coupable d'une grave infraction à ses devoirs de service, la Direction décida de le révoquer.

Dans son recours à la Chambre de droit administratif, l'employé demandait l'annulation de cette décision, ce qui aurait eu pour conséquence sa réintégration dans l'administration. Eventuellement, il demandait de bénéficier des prestations de la Caisse de pensions et de secours.

A l'audience, le représentant des Chemins de fer, M. Francis Torche, a exposé les faits et motivé la décision de révocation prise, non pas du fait que l'employé appartenait au parti communiste, a-t-il dit, mais à raison de son activité de militant, exercée pendant les heures de travail.

En distribuant à ses collègues, au cours du service, un journal à tendances anti-étatiques, dont il connaissait l'esprit et le contenu, l'employé avait contrevenu aux articles 22 et 24 de la loi, qui ont la teneur suivante : « Le fonctionnaire est tenu de remplir fidèlement et consciencieusement ses obligations de service, de faire tout ce qui est conforme aux intérêts de la Confédération et de s'abstenir de tout ce qui leur porte préjudice. » (Art. 22.)

« Par son attitude en service et hors du service, le fonctionnaire doit se montrer digne de la considération et de la confiance que sa situation officielle exige. » (Art. 24.) L'employé devait avoir conscience que, en faisant de la propagande communiste pendant le travail, il nuisait aux intérêts de la Confédération et que, employé d'une entreprise officielle, il se rendait ainsi indigne de la confiance de ses chefs et du public. Il n'ignorait pas non plus que les autorités et l'administration condamnent d'une manière générale les menées communistes et que, précédemment, dans d'autres branches de l'administration fédérale, des fonctionnaires avaient été révoqués pour avoir fait, dans l'exercice de leurs fonctions, de la propagande en faveur des idées révolutionnaires.

Aussi la Direction était-elle en droit de le révoquer; elle y était autorisée soit par l'article 31 de la loi, d'après lequel la révocation peut être prononcée en cas « d'infraction grave ou continue aux devoirs de service », soit par l'article 55, en vertu duquel l'autorité qui nomme peut, pour de justes motifs, résilier immédiatement les rapports de service.

Il n'était pas possible, en face des statuts du parti communiste (voir notamment l'article 13) et des pièces produites, de nier les tendances révolutionnaires de la cellule communiste à laquelle appartenait l'employé en question et de l'organe de cette dernière. Les extraits lus à ce sujet à l'audience, et que nous avons reproduits partiellement, sont on ne peut plus éloquentes. Au vu de textes de ce genre, il faut ou une naïveté sans bornes ou un sans-gêne démesuré pour prétendre que l'Etat serait tenu d'user de ménagements envers les propagateurs de cette littérature.

Un patron, chef d'une entreprise privée,

Dernière heure

Le budget français voté au Sénat La mort d'un missionnaire irlandais

Paris, 30 mars.

Après avoir siégé toute la journée d'hier dimanche et la nuit dernière, le Sénat s'est séparé à 5 heures 10 ce matin, lundi, après avoir voté la loi de finances par 280 voix contre 18. Le budget va donc pouvoir, dès aujourd'hui, retourner à la Chambre, pour que l'accord s'établisse entre les deux assemblées.

L'accord austro-allemand

Londres, 30 mars.

Le *Daily Herald*, organe des travaillistes, écrit ce qui suit :
Qu'on le dise simplement, la politique britannique est de s'assurer, par les moyens convenables, de la légalité du projet austro-allemand. Si celui-ci est jugé légal, nous n'avons rien à ajouter en ce qui nous concerne, car nous ne saurions dire à l'Allemagne et à l'Autriche que nous ne voulons pas les laisser exécuter leur projet si là est leur intérêt véritable. La Grande-Bretagne se bornera à se prononcer pour le maintien du droit public en Europe, et défendra l'autorité de la Société des nations.

Le *Times*, au sujet de l'union douanière austro-allemande, écrit que M. Henderson fera ce soir, lundi, une déclaration aux Communes, à ce propos. Pour le *Times*, les perspectives de la prochaine conférence du désarmement, de la conclusion de l'accord naval franco-italien rendaient assez favorables, sont maintenant réduites par les vieilles méthodes de méfiance de l'Allemagne.

La signature de l'accord naval serait ajournée après Pâques

Londres, 30 mars.

On sait que M. Rosso, délégué du ministère des affaires étrangères italien à la réunion d'experts navals de Londres, s'est rendu à Rome pour examiner avec son gouvernement le projet de rédaction de l'accord naval franco-italien sur lequel une entente s'est faite entre les représentants français et anglais. On ne prévoit pas que M. Rosso retourne à Londres dans le courant de la semaine prochaine. Dans ces conditions, il y a lieu de présumer que la signature de l'accord naval sera ajournée après Pâques.

L'ordonnance

pour le maintien de l'ordre en Allemagne

Berlin, 30 mars.

Les représentants des partis de droite annoncent qu'une réunion tenue, hier dimanche, à Nuremberg, a voté une résolution demandant la convocation du Reichstag et le retrait de l'ordonnance du président Hindenburg (voir *Nouvelles du jour*).

Le retour du maréchal Pilsoudski

Varsovie, 30 mars.

Le maréchal Pilsoudski est arrivé à Varsovie.

La politique en Espagne

Madrid, 30 mars.

(Havas.) — Les légionnaires d'Espagne ont tenu une réunion au théâtre de la Comédie, sous la présidence du D^r Albinana. Des orateurs ont tour à tour attaqué l'attitude des étudiants de la fédération universitaire et celle des hommes qui veulent obtenir la république. Le D^r Albinana a dit que, si l'on accordait une amnistie, cela équivaudrait à donner de nouveaux moyens aux révolutionnaires et cela constituerait un grave péril pour la sécurité de l'Espagne. A la sortie de la réunion, comme les légionnaires poussaient des cris de « Vive le roi ! », ils rencontrèrent diverses personnes qui répondirent en criant : « Vive la république ! Il s'en est suivi une altercation, vite réprimée par la police.

Le congrès national hindou

Karachi, 30 mars.

(Havas.) — C'est en présence de 3000 délégués et de plusieurs milliers de spectateurs que s'est ouverte la 45^{ème} session du congrès national indien. A la suite du discours du président Wallahabi Patel, le congrès a voté quatre résolutions adoptées par le conseil exécutif et demandant notamment la relaxation sans distinction de tous les détenus politiques condamnés avant et après l'ouverture de la campagne de désobéissance. Une autre résolution demande qu'une commission d'enquête soit chargée d'établir les causes des désordres de Cawnpore.

Manifestations de mineurs en France

Lille, 30 mars.

(Havas.) — A la suite de l'appel de la fédération unitaire du sous-sol décrétant une grève de démonstration de vingt-quatre heures pour aujourd'hui lundi, trois congrès se sont tenus hier dimanche, dans la région lilloise, à Lens, à Douai et à Bouvignies.

A Lens, le congrès a voté selon les instructions de la fédération et a décidé d'organiser une manifestation l'après-midi. Cette manifestation, conduite par M. Doriot, député communiste, a été interdite. Elle a été coupée à plusieurs reprises par les gardes à cheval. Des bagarres se sont produites. Des pierres ont été lancées contre les cavaliers sans les atteindre. Quelques arrestations ont été opérées.

Les congrès de Douai et de Bouvignies ont dépassé l'ordre de la fédération unitaire en votant la grève générale sans limitation de durée. D'importants contingents de gardes mobiles sont arrivés dans la région.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Arrestation d'un banqueroutier

A Paris, on a arrêté un nommé Hans Jessy, négociant en fromages, à Saint-Gall, qui avait quitté précipitamment le territoire suisse après une banqueroute frauduleuse de 70.000 francs. Au moment de son arrestation il s'apprêtait à partir pour l'Amérique.

Un écroulement à l'exposition coloniale de Paris

A Paris, un bâtiment en construction à l'exposition coloniale s'est écroulé samedi après midi. Trois ouvriers ont été pris sous les débris.

Un boursier en fuite

A Caen, M. Gustave Monribot, remisier, a pris la fuite, laissant un passif de plus de 5 millions. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

Un chanteur empoisonné

A Belgrade, M. Tita Ruffo, célèbre baryton, qui devait donner un concert, a été pris subitement d'une indisposition avant d'entrer en scène. Les docteurs ont constaté une congestion provoquée par une intoxication.

Un incendie au téléphone

Par suite d'un incendie qui s'est déclaré dans les chantiers téléphoniques groupant les secteurs automatiques à Paris, 18.000 abonnés ne peuvent plus téléphoner. L'interruption du service ne sera pas de longue durée.

Un village incendié

En Serbie, à la suite d'une imprudence d'une paysanne qui a mis le feu à sa maison, l'incendie s'est propagé avec une grande rapidité et a détruit en quelques instants tout le village de Linkovdolska Draga, près de Gorski-Kotor. Malgré les efforts des paysans, 25 maisons ont été entièrement détruites par les flammes. 300 personnes environ se trouvent sans abri.

Un voleur de raretés

En octobre dernier, à Berlin, on avait volé, dans le palais du Reichstag, un certain nombre de documents importants, notamment l'original de la constitution allemande du 28 mars 1849. On a réussi à arrêter le voleur, un peintre nommé Wohlgenuth. La constitution a été retrouvée dans une cachette. Le voleur avait l'intention de la vendre très prochainement à un étranger.

Une tragédie du divorce

A Engelsbrand (Wurtemberg), dans la nuit du 27 au 28 mars, quatre personnes ont été assassinées pendant leur sommeil : l'ouvrier bijoutier Karl Zoll, sa femme, sa fille, M^{me} Beyle, née Zoll, âgée de 30 ans, femme de l'ouvrier bijoutier Eugène Beyle, et leur fils Eugène, âgé de 8 ans. Un poupon de 4 semaines a été épargné.

On a procédé à l'arrestation du mari de M^{me} Beyle, qui est soupçonné d'être l'auteur du crime.

Les époux Beyle vivaient séparés et étaient sur le point de divorcer.

Mort mystérieuse d'un médecin

On signale la mort, à Paris, dans des circonstances mystérieuses, de M. le docteur Anastas Kotzareff, originaire d'Ochrada (Yougoslavie), naturalisé suisse, après avoir fait ses études à l'université de Genève. Le docteur Kotzareff était installé à Paris depuis trois ans et s'était signalé par ses travaux sur le cancer. C'est une domestique, en lui apportant son déjeuner, vendredi matin, qui trouva le docteur étendu sur son lit, mort.

On croit que la mort du docteur est due à un empoisonnement, mais on n'a pu établir s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident.

Trois enfants morts étouffés dans un coffre

A Moskonti (Hongrie), trois enfants, en jouant, se cachèrent dans un grand coffre : soudain, le couvercle se rabattit sur eux, actionnant la serrure automatique. Quand les parents revinrent, quelques heures après, ils trouvèrent leurs enfants morts asphyxiés.

Des écoliers américains morts de froid

On mande de Holly (Colorado), qu'une tourmente de neige a bloqué un autobus transportant 23 écoliers. Cinq sont morts de froid. 18 sont dans un état grave. La neige haute de quatre mètres autour de l'autobus a gêné considérablement le sauvetage.

La neige en Grèce

La neige est tombée en Grèce, notamment en Macédoine et en Thessalie. On signale même un mètre de neige dans le Péloponèse, dans le sud de la Grèce.

SUISSE

Cambrioleurs

A Lausanne, dans la nuit de samedi à hier dimanche, des cambrioleurs se sont introduits dans les magasins de la société coopérative de consommation, avenue de Beaulieu, et les ont mis au pillage.

Un luger tué

A Leysin, hier dimanche, un jeune homme, nommé Lebarbier, qui se lugeait sur une forte pente, heurta une borne. A la suite d'une embardée de la luge, il fut projeté sur la neige durcie. S'étant relevé, il s'affaissa de nouveau après avoir fait quelques pas. Dix minutes plus tard, il expirait.

8000 mares dans le lac

Une vieille demoiselle allemande traversait, hier dimanche, le lac de Constance. Elle lançait du pain aux mouettes quand elle laissa tomber à l'eau un sac à main contenant 8000 mares qu'elle voulait déposer dans une banque en Suisse.

Un vol à deux

Jean, un commerçant de Zurich, en mal d'argent, était allé, accompagné de son employé, nommé Hans Huber-Stutz, en automobile à Wallisellen pour traiter d'affaires avec la femme d'un particulier avec lequel il était en relations d'affaires. Pendant que le commerçant et la dame discutaient, l'employé se rendait dans la chambre voisine et s'emparait d'une somme de 1300 francs en or et d'obligations pour 12.000 francs. Ce n'est qu'après le départ du commerçant que la femme s'aperçut de la présence du deuxième individu. Fermant la porte, elle avertit la police. Mais, en attendant, le malfaiteur avait passé par la fenêtre. Il a pu être arrêté le lendemain. Le commerçant a été aussi arrêté. Il a dû convenir que le coup avait été arrangé. Huber, un ancien employé de banque qui a déjà purgé une année et demi de détention pour détournements, s'était aperçu qu'il ne pourrait pas profiter des obligations volées et les avait retournées à leur propriétaire. Une somme de 600 francs en or a été retrouvée.

Cycliste tué par une automobile

Près de Saint-Blaise (Neuchâtel), samedi soir, un cycliste, M. Kupstein, a été renversé et mortellement blessé par une automobile que conduisait un marchand de vins de Saint-imier. M. Kupstein a été conduit à l'hôpital où il a succombé.

Tombé d'un toit

A Anex-sur-Orbe (Vaud), samedi matin, un ouvrier charpentier, M. Fernand Bassin, âgé d'une quarantaine d'années, qui était occupé à une réparation sur un toit, a fait une chute d'une hauteur de 5 mètres. Immédiatement transporté au domicile de son patron, il y est mort peu après d'une fracture de la colonne vertébrale.

Une ivresse mortelle

Hier matin, dimanche, à Zurich, un homme, âgé de cinquante-deux ans, a été trouvé mort dans l'escalier d'une maison. Il voulait rentrer chez lui après avoir passé la soirée dans des cafés : il est tombé et s'est tué.

Grave accident de bateau sur le lac de Thoune

Un grave accident s'est produit, hier après midi dimanche, vers 3 heures, sur le lac de Thoune. Un bateau à moteur, qui était occupé par cinq jeunes gens, a coulé pendant le trajet de Faulensee à Merlingen.

L'eau a pénétré dans le bateau par une fente. Les passagers, qui n'étaient pas des navigateurs bien expérimentés, se sont évanoués. L'un des jeunes gens s'est assis sur le bord du bateau, ce qui a amené le naufrage. Quatre passagers ont été précipités dans l'eau et se sont noyés avant que des secours aient pu arriver sur les lieux. Le cinquième, qui s'était cramponné à l'embarcation, a pu être sauvé par des gens qui avaient assisté à l'accident depuis la rive.

Les noyés sont Werner Durtschi, Fritz Hammi, Maurer, tous trois de Faulensee, et Balthier, de Spiez. Le réchappé s'appelle Hans Thommen, de Faulensee.

Incendie d'une fabrique

A Richterswil (Zurich), hier dimanche, un incendie a éclaté, dans la grande fabrique de pâtes alimentaires A. Rebsamen. Le feu, ayant été communiqué à un amoncellement de caisses de bois et à diverses réserves, s'est étendu avec rapidité. En peu de temps, tous les bâtiments étaient en feu et réduits en cendres. Quelques logements furent également brûlés, mais il fut possible de sauver le mobilier, tandis que la fabrique entière, les installations, les réserves furent détruites. Les dommages sont évalués à 800.000 francs.

Il est probable que le feu a éclaté dans le local des machines.

On pense que la fabrique, qui occupait une soixantaine d'ouvriers, sera reconstruite.

Accident du travail

Un accident de mine est arrivé vendredi après midi, sur les chantiers de la Diënce, au Val des Dix (Valais). Des ouvriers travaillant à Orchières, à proximité des Mayens de Pralong, ont été blessés par l'éclatement retardé d'une mine. L'un d'eux, un Italien, a eu une jambe arrachée par l'explosion.

Nouvelles financières

L'épargne

Les dépôts à la Caisse d'épargne de la ville de Zurich ont augmenté, de 1929 à 1930, de 6 millions ; ils ont passé à 59.326.000 fr.

Cet accroissement s'est produit pendant le dernier trimestre de 1930, par le fait du remboursement de l'emprunt fédéral 5 ½ % de 1922. Un grand nombre de souscripteurs de cet emprunt n'ont pas voulu du nouveau taux de 4 % et ont porté leurs fonds à la Caisse d'épargne, qui donnait du 4 ¼ %. Mais, depuis le 1^{er} janvier, elle ne donne plus que du 4 %.

BIBLIOGRAPHIE

Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, revue paraissant une fois par mois, aux Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel. Abonnement suisse, 4 fr. 80 ; étranger, 5 fr. 90. Sommaire de janvier : Educateurs et médecins : D^r Eug. Mayor. — Le froid aux pieds est en hiver la cause de nombreuses maladies. — Notes et nouvelles : Le typhus exanthématique vaincu par un savant polonais. — La mort au volant. — Les gaz toxiques rejetés par les autos. — Recettes et conseils pratiques : potage à l'ourlet.

Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes du 15 au 22 mai

Dernier terme d'inscription :

le 7 avril.

S'adresser, à la LIBRAIRIE CATHOLIQUE FRIBOURG

PRESSE CATHOLIQUE

M. Otto Waliser quitte la rédaction du *Solothurner Anzeiger* pour devenir correspondant de Soleure au *Morgen*. Il sera remplacé par M. Auguste Jäggi, conseiller national, jusqu'ici rédacteur au *Morgen*, qui prendra la rédaction du *Solothurner Anzeiger*.

Les comptes de l'Etat du Valais

Les comptes de l'Etat du Valais pour l'exercice 1930 soldent avec 13.254.647 francs aux recettes et 13.250.865 fr. aux dépenses, soit un excédent de recettes de 3.782 fr.

NÉCROLOGIE

M. Odinga, conseiller national

M. Théodore Odinga, conseiller national, est mort, hier dimanche, à Kussnacht (Zurich), à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

M. Odinga a représenté le parti radical au Grand Conseil de Zurich de 1908 à 1926 avec une courte interruption.

En 1912, il fut élu au Conseil national où il est intervenu, en particulier, en faveur des artisans. Il a été pendant de longues années président de la Société des arts et métiers du canton de Zurich et il a été membre de la direction de l'Union suisse des arts et métiers.

M. Odinga sera remplacé au Conseil national par M. Pflégliard, architecte à Zurich.

M. Gaston de Sury

Vendredi, est mort à Soleure M. le major Gaston de Sury-Bussy, qui était une des figures les plus populaires dans le canton de Soleure.

Il était né en 1852 et il fit ses premières études au collège de Soleure, où il fut un membre très dévoué de la section des Etudiants suisses, il étudia ensuite à Feldkirch.

M. Gaston de Sury était un conservateur de vieille roche. Il lutta avec énergie pour la défense des libertés catholiques et fut désigné en 1896 comme député au Grand Conseil, dont il fit partie pendant plus de vingt ans. Le défunt était un ami de la presse catholique et prêta un appui efficace au journal conservateur de Soleure.

Le major de Sury a occupé une place importante dans la ville de Soleure, qui perd en lui un enfant qui lui faisait honneur.

BEAUX-ARTS

Exposition nationale des beaux-arts, Genève

Le délai pour l'envoi des avis provisoires de participation expire le 31 mars. Passé cette date, le Département fédéral de l'intérieur enverra à tous les artistes inscrits les formulaires d'inscription définitifs. Ces formulaires, remplis avec soin, devront être renvoyés au secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, pour le 1^{er} juin au plus tard. Les œuvres devront être expédiées entre le 6 et le 20 juillet à l'adresse suivante : 18^{ème} Exposition nationale des beaux-arts (palais des expositions), Genève.

AGRICULTURE

Parasites des plantes cultivées

Chaque année, les insectes et champignons parasites causent des dommages considérables à nos cultures et déterminent des pertes très lourdes.

La Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles de Lausanne rappelle aux intéressés, agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, jardiniers et amateurs divers, qu'elle est à leur disposition pour la détermination de tous parasites et l'indication des procédés de lutte les plus rationnels. Il suffit de lui adresser, bien emballés, quelques exemplaires des parasites avec les dégâts.

Ce service de renseignement est gratuit.

Pour la langue française

Un certain nombre de personnes hésitent entre les deux expressions à raison de et en raison de.

A raison de signifie à proportion de, au prix de : « J'ai payé cette étoffe à raison de vingt francs le mètre. »

En raison de signifie eu égard à, en considération de : « On l'a excusé en raison de son repentir. »

La mort d'un missionnaire irlandais

Changhai, 30 mars.

La mission catholique de Saint-Colomban confirme que le Père Thierney, de nationalité anglaise, qui fut enlevé par les communistes dans la province du Kiangsi, le 1^{er} novembre, vient de mourir en captivité (voir 2^{ème} page).

Le Père Thierney avait subi force mauvais traitements et dut errer, malade et blessé, de montagne en montagne, sous la garde des communistes. Le gouverneur chinois du Kiangsi envoya 2000 dollars aux communistes comme rançon. Mais les communistes, ayant épuisé l'argent, réclamèrent encore 11.000 dollars. Le 20 février dernier, ils menaçaient de tuer leur otage si cette somme ne leur parvenait pas. On ignore encore si le Père Thierney a été massacré ou s'il est mort d'épuisement et de mauvais traitements.

La télévision aux Etats-Unis dans les appartements

New-York, 30 mars.

La télévision va faire ses débuts pratiques dans les appartements américains. On annonce, en effet, qu'une station de télévision fonctionnera à New-York à partir du 12 avril. Les appareils récepteurs ont été fabriqués en petite série et 500 sont déjà à l'essai chez des ingénieurs dans différents points de la ville.

Dans huit jours, la campagne de vente va commencer dans le public et les appareils se vendront de 3 à 10.000 francs. Provisoirement, les spectacles seront reproduits par un studio central situé dans la Cinquième avenue. Le public pourra voir et entendre les acteurs, mais à la différence des programmes radiophoniques ordinaires, on ne pourra capter les ondes que dans un faible rayon autour de la station de la télévision.

Grand incendie en Alsace

Mulhouse, 30 mars.

(Havas.) — Un incendie a éclaté dans les bâtiments d'une société d'entrepôts et de transports de Saint-Louis. On estime les dégâts à 2 millions.

Heurté par une banquise un vapeur anglais coule

Riga, 30 mars.

Un message de Riga annonce que le vapeur britannique *Hamilton*, venant de Riga, en route pour Londres avec une cargaison de bois, s'est heurté à une banquise dans le golfe de Riga et a coulé en quelques minutes. Grâce à la prompt intervention d'un brise-glace, l'équipage a pu être sauvé.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes ; 5 mars. — L'insecte et l'homme et Maurice Maeterlinck. L'insecte et l'homme ; Victor Poucel. — Après la conférence de la Table ronde ; Emile Gathier. — Monsieur Daly, « homme sensible ». Documents inédits sur les derniers jours de Pie VI à Valence ; Florentin Helme. — Le pape devant le micro ; Pierre Lhande. — L'œuvre de Bourdelle au musée de l'Orangerie ; Paul Doucœur. — Aux concerts Padeloup. Israël en Egypte. Concerts pour enfants ; M. J. Rouët de Journel. — Chronique scientifique. Physique moderne. Les dessous du code de la nature ; René Bied-Charreton. — Chronique du mouvement religieux. La gratuité des classes secondaires et la participation de l'enseignement libre aux ressources budgétaires ; Yves de la Brière. — Administration ; 15, rue Monsieur, Paris (VII^{ème}).

CHANGES A VUE

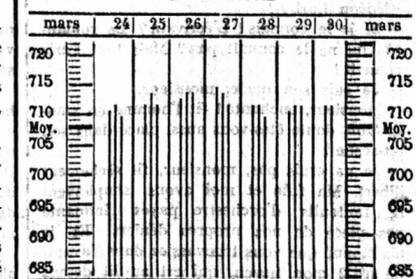
Le 30 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 23	20 43
Londres (1 livre sterling)	25 23	25 27
Allemagne (100 marcs or)	123 77	123 97
Italie (100 lire)	27 12	27 32
Autriche (100 schillings)	72 80	73 30
Prague (100 couronnes)	45 30	45 50
New-York (1 dollar)	5 17	5 21
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	72 22	72 42
Madrid (100 pesetas)	56 25	56 75
Amsterdam (100 florins)	208 10	208 60
Budapest (100 pengö)	90 30	90 80

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 mars

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

24	25	26	27	28	29	30
7 h. m.	4	1	5	1	0	0
11 h. m.	10	10	6	7	7	5
7 h. soir	12	10	6	11	13	4

Le chemin de la croix de l'église catholique de Payerne

Les spécialistes d'art liturgique catholique sont unanimes à formuler certaines conditions nécessaires pour qu'un chemin de croix soit digne d'admiration et de louanges. Ces conditions se trouvent résumées dans l'ouvrage : *L'église, sa construction, sa décoration, sa restauration*, de feu le Père Albert Kuhn, l'excellent historien et critique d'art, dont le nom et les idées resteront synonymes de bon sens et de bon goût.

Négativement, le Père Albert Kuhn condamne, parce que l'art en est banni, nombre de stations qui ne sont que de vulgaires chromos ou de mauvais bas-reliefs fabriqués en série, entourés parfois d'encadrements déplorables, ou trop vastes ou trop décorés; et, pour comble, parfois aussi, disgracieusement penchés à la façon des miroirs ou des images sous verre de certains appartements. Non seulement, de telles stations n'ont rien de beau en soi, mais, habituellement, elles forment encore disparate avec l'ensemble de l'église et le reste du mobilier liturgique.

Positivement, donc, pour être conforme aux meilleures prescriptions liturgiques et artistiques, un chemin de croix, tout en n'accaparant pas violemment les regards et en restant avec discrétion à sa place secondaire, doit faire corps avec l'église, constituer une partie de son ornementation, être en harmonie avec le style général. Or, il est évident que des résultats si désirables ne peuvent guère s'allier avec l'achat de n'importe quel chemin de croix déjà tout fait et attendant en magasin un client benévole. Le mieux sera toujours une commande spéciale à un sculpteur ou à un peintre, qui prenne les avis et directions de l'architecte. Et celui-ci, qui doit être le vrai maître d'œuvre et de tous les détails d'une église, pour assurer l'unité voulue, sera volontiers partisan d'un chemin de croix peint à fresque et constituant sur le pourtour intérieur de l'édifice comme une grande frise monumentale.

Tel est précisément celui de la nouvelle église catholique de Payerne, dû à l'habile pinceau de M. Cattani, professeur d'art à Fribourg et à Lausanne, désormais assez connu pour que nous n'ayons plus à le présenter. C'est à lui, au surplus, comme à un spécialiste de la couleur, que MM. Genoud et Cuony, en architectes avisés, avaient confié la direction du décor pictural ainsi que le choix des teintes à donner à leur très belle œuvre de Payerne.

Chaque station est inscrite dans un médaillon circulaire d'un mètre de diamètre. Les couleurs en sont précisément harmonieuses avec celles de l'intérieur de l'église : jaune, rouge, bleu, brun et gris. Les figures, de grandeur naturelle et par le fait bien visibles à distance, ont un relief très prononcé; la tête du Christ est surtout fortement modelée. Le tout apparaît empreint d'un puissant réalisme, fort éloigné pourtant des exagérations inadmissibles et hideuses dans l'expression de la douleur, qui départent quelques modernes chemins de croix, surtout allemands.

La grande originalité de M. Cattani réside dans la suppression de presque tous les personnages secondaires habituels sauf un ou deux absolument indispensables à la différenciation caractéristique des scènes. Ainsi l'attention est-elle entièrement concentrée sur le Christ, dont on voit le visage changer graduellement, allant de la sérénité soumise de la condamnation à la mort et de l'acceptation généreuse, depuis longtemps et ardemment désirée, du fardeau de la croix pour l'accomplissement de la Rédemption, passant par les souffrances de plus en plus marquées des trois chutes, pour aboutir à l'épuisement physique complet de la crucifixion, puis reprendre enfin, dans le tombeau, le calme majestueux de la mort.

Quelques stations méritent une mention moins générale. D'abord, celles des trois chutes, particulièrement bien traitées avec leur gradation descendante : dans la première, le Christ s'affaisse et tombe assis; dans la seconde, il tombe plus durement sur les genoux; dans la troisième, nous le voyons, plus écrasé encore

sous sa lourde croix, aller heurter de sa tête une pierre du chemin. — La cinquième station manifeste quelque nouveauté en même temps qu'une pensée touchante et émouvante : Simon est seul à porter la croix, tandis que le Christ, défait et las, marche à côté en s'appuyant sur le bras du Cyrénéen. — Pour le crucifiement, afin de maintenir la verticale, M. Cattani a repris la vieille idée romane : le Christ est hissé au moyen de cordes sur la croix déjà dressée, à laquelle ensuite seulement il sera cloué.

Mais arrêtons-nous encore aux 4^{me}, 12^{me}, 13^{me} et 14^{me} stations, où Jésus se trouve seul avec sa Mère. Dans la dernière station surtout, une idée originale est à noter : plutôt que la mise au tombeau, c'est le repos du Christ au tombeau; Marie, la main posée sur le front glacé de son divin Fils, le contemple une dernière fois, prête à lui donner le baiser de l'au-revoir. Au sujet de ces quatre stations mariales, on peut affirmer que M. Cattani a magnifiquement bien rendu la participation douloureuse et maternelle de Marie à la Passion et à la Rédemption. Il l'a traitée avec une profonde piété et une parfaite conformité à l'une des idées fondamentales du chemin de la croix. Celui-ci, en effet, est volontiers considéré comme l'imitation par les chrétiens du tout premier chemin de croix fait à Jérusalem par Marie accompagnant Jésus pour être debout au pied de la croix, puis de ceux qu'elle renouvela souvent dans la suite pour revivre cette première voie douloureuse.

Ayant dit quelques-uns des mérites du chemin de la croix de M. Cattani, nous avons cependant compris que l'originalité de cette œuvre soulève, non pas précisément des critiques, mais des étonnements et des remarques. En voici quelques-unes : la figure du Christ est parfois déconcertante, un peu trop osseuse, anguleuse. Il est vrai que le type du Christ adopté par M. Cattani, lui est personnel. Toutefois, qu'on l'examine attentivement : si, dans maintes stations, il plaît de prime abord, dans les autres on ne tarde pas à le trouver non moins beau, et toujours expressif. Sous ce rapport, la 8^{me} station, Jésus console les filles d'Israël, est significative : quelle merveilleuse douceur dans les traits du divin Consolateur ! La simplification des scènes est parfois telle qu'il pourra être malaisé à certains visiteurs de les identifier instantanément, et le cas s'est déjà présenté. Or, il sera facile de parer à cet inconvénient en marquant au moins le numéro d'ordre de chaque station sur les croix de bois, canoniquement indispensables pour le gain des indulgences. On a dit également que le chemin de croix de M. Cattani ne commençait pas du côté voulu, ce qui est faux : la première station doit bien être du côté de l'Évangile, comme à Payerne.

Pour terminer, confirmons la haute valeur du chemin de croix de Payerne par une appréciation étrangère portée sur un autre chemin de croix semblable. Cette appréciation émane de l'excellent critique d'art, Carletta Dubac, dans le 1^{er} supplément (1929) au *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* : « Une réaction salutaire s'est produite depuis quelques années contre les peu artistiques représentations du chemin de croix qui s'étaient multipliées avec leur étalage de costumes romains et leur indigence de véritable inspiration... Dans la nouvelle église de Saint-Nicaise, près de Reims, le décorateur Jaulmes a subordonné toute la décoration au 14 stations peintes par M. Jean Berque... dans l'harmonie adoucie et discrète de la fresque. Leur caractère principal est la simplification voulue des scènes, réduites aux seuls personnages principaux, mais dont tous les détails concourent, presque autant par leur petit nombre que par leur choix, par la qualité de leur exécution et leur mesure, à l'expression poignante et haute d'une œuvre sincère. »

Ainsi, à distance et sans se plagier, puisqu'ils ignorent réciproquement et leur nom et leurs œuvres, deux artistes se rencontrent pour créer des chemins de croix à peu près identiques, œuvres intéressantes et émouvantes, expressions des sentiments très chrétiens de leurs auteurs, moyens éminemment aptes à favoriser ce que veut l'Église dans la dévotion du chemin de la croix : la méditation forte et efficace de la Passion et de la mort du Rédempteur.

E.-S. D.

La vie économique

Prix du fromage

Les journaux lucernois ont publié récemment que l'Union suisse du commerce de fromage avait augmenté les prix de vente des fromages d'hiver. Cette nouvelle ne correspond pas à la réalité.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des prix de vente par 100 kg. fixés par l'Union suisse du commerce de fromage, depuis le 2 mai 1930, pour la marchandise de 1^{re} qualité et par livraison de 2500 kg. et plus :

	mai	juin	août	mars
	fromage d'été			
Emmenthal	295	280	275	275
Gruyère	295	280	270	275

	mai	juin	août	mars
	fromage d'hiver			
Emmenthal	280	270	260	275
Gruyère	275	270	250	275

Dans le courant de l'automne et de l'hiver passés, certaines sortes de fromage d'été et d'hiver ont passagèrement été vendues meilleur marché encore.

En outre, les prix de vente fixés le 19 août 1930, pour le fromage de la production du semestre d'hiver 1929-1930, sont encore en vigueur pour les soldes de stock de la dite production. Quant aux prix de vente publiés le 12 mars de cette année, ils sont valables pour les fromages du semestre d'hiver 1930-1931 qui seront mis prochainement sur le marché.

La baisse de prix du 19 août 1930 fut décidée pour faciliter l'écoulement des stocks de fromage d'hiver 1929-1930, qui étaient alors très importants.

L'Union suisse du commerce de fromage n'ayant pas pu acheter la production fromagère du semestre d'hiver 1930-1931 meilleur marché que celle de l'été 1930, il ne lui a pas non plus été possible de réduire les prix de vente des nouveaux fromages d'hiver. La question des prix de vente du fromage d'hiver sera examinée ce printemps, ou au commencement de l'été, si la situation du marché l'exige, comme cela a déjà été le cas toutes ces dernières années.

D'ailleurs, l'expérience a démontré que le fromage d'hiver n'entre pas en ligne de compte pour le ravitaillement du pays à cette époque de l'année, où l'on demande presque uniquement du fromage d'été.

Les effets des tarifs américains

Les effets de l'augmentation des tarifs douaniers américains peuvent maintenant être établis par des chiffres. L'exportation des montres suisses a diminué de 50 % par rapport à l'année précédente, celle des broderies de 50 %. L'exportation des appareils électriques a presque complètement cessé. L'exportation des chaussures a diminué de 30 %.

Automobilisme

Le meeting de Tunis

Le grand meeting international d'automobile de Tunis a commencé, samedi, avec la course de six heures sur le nouveau circuit de Carthage (12 km. 700). Voici les meilleures performances réalisées :

1^{re} catégorie. — 1. Castelbargo, sur Maserati, 707 km. 200 (moyenne horaire 117 km. 866).

2^{me} catégorie. — 1. Pietrangeli, sur Alfa-Roméo, 622 km. 492.

3^{me} catégorie. — 1. Marret, sur Salmson, 584 km. 720.

Le grand prix de Tunis, disputé hier dimanche, sur une distance de 470 kil. 400, a donné les classements suivants :

Catégorie au-dessus de 1500 cm³ : 1. Varzi (Bugatti), 3 h. 23 m. 39 s.; moyenne 138 kil. 796; 2. Fagioli (Maserati); 3. Lehoux (Bugatti).

Catégorie jusqu'à 1500 cm³ : 1. Maserati (Maserati), 3 h. 40 m. 2 s.

OUCHY - Lausanne Hôtel d'Angleterre

entièrement remis à neuf

Réouverture : 1^{er} avril R. Stettler.

LES SPORTS

Le football en Suisse

Hier dimanche, à Berne, devant près de 25,000 spectateurs, l'équipe suisse de football a réussi à faire match nul avec l'équipe italienne.

C'est un fait que les joueurs suisses ne jouent jamais mieux que quand la situation paraît désespérée. Pour peu qu'ils soient entourés d'un public qui les encourage, les voilà partis à la conquête de la victoire. Le demi-succès d'hier, dimanche, remporté sur des joueurs qui ont battu l'équipe française, il y a quelques mois, par 5 buts à 0, fut la récompense d'une énergie et d'un courage soutenus.

Le mérite en revient surtout à la défense (Pache, Ramseyer et Minelli), qui se montra très solide. La ligne intermédiaire, qui a eu beaucoup à faire avec la ligne d'attaque italienne, n'a pas pu seconder les avants comme il l'aurait fallu. Ceux-ci, livrés trop souvent à eux-mêmes, ont pourtant bien travaillé.

À la fin de la première moitié du match, le résultat était 0 à 0; après la reprise, à la trente-troisième minute, sur faute d'un arrière italien, Abegglen marqua le but suisse. Deux minutes avant la fin, alors qu'on croyait à la victoire des Suisses, l'équipe italienne parvint à égaliser.

Hier dimanche, pour le championnat de football, en Suisse romande, à Lausanne, Fribourg a fait match nul avec Racing, équipe redoutable sur son terrain. Ce résultat, qui aurait pu être meilleur pour Fribourg, fait d'autant plus regretter la malheureuse défaillance des joueurs fribourgeois lors du match contre Monthey. Cette équipe-ci a été facilement battue par Chaux-de-Fonds (9 buts à 0).

En Suisse centrale, Young-Boys a battu Lucerne, 2 à 1, tandis qu'Old-Boys faisait à Bâle et à Nordstern l'amabilité de les débarrasser d'un rival assez dangereux : Aarau, vaincu hier par 5 buts à 3. Enfin, comme il était prévu, Concordia a battu Black-Stars (3 à 1).

En Suisse orientale, Wohlen a battu Winterthour (1 à 0); Chiasso, Young-Fellows (1 à 0); Zurich et Blue-Stars ont fait match nul, 1 à 1. Quatre clubs ont actuellement les mêmes risques de tomber en seconde ligue : Winterthour, Chiasso et Wohlen, qui n'ont encore gagné que 2 points, et Saint-Gall, qui n'en a pas un seul. Quelles seront les équipes sacrifiées ? Il n'est guère possible de le prédire. Disons seulement que Chiasso est en progrès.

Notons, en seconde ligue, en Suisse romande, les victoires de Stade-Lausanne sur Concordia (4 à 2), de Racing-Lausanne sur Couvet-Sports (3 à 1), de Servette II sur Renens (3 à 1), et les matches nuls de Junction-Genève et Forward-Morges (0 à 0) et de Chaux-de-Fonds II et de Lausanne-Sports II (3 à 3).

Le match de football Ecosse-Angleterre

Samedi, l'équipe nationale écossaise, qui jouera contre l'équipe suisse le 24 mai, à Genève, a remporté, en présence de 80,000 spectateurs, une superbe victoire sur l'équipe d'Angleterre (2 buts à 0).

Les Six jours cyclistes de Paris

Hier soir, dimanche, s'est terminée, à Paris, la course cycliste des six jours.

Voici le classement final : 1. Linari-Dinale, 376 p., 3302 kil. 250; 2. à un tour, Van Kempen-Pijnenburg, 832 p.; 3. Coupry-Boucheron, 701 p.; 4. Broccardo-Buschshagen, 458 p.

Les coureurs Linari et Dinale ont gagné leur tour d'avance au cours de la dernière heure de la course.

La coupe Davis de tennis

Le premier match comptant pour la coupe Davis de tennis 1931 a été joué à Assomption (Paraguay), entre les équipes du Paraguay et d'Argentine. Les Argentins ont éliminé les Paraguayens par 3 points à 0.

La course à pied

Le « cross-country » des six nations a été disputé samedi à Dublin (Irlande), sur un parcours de 12 kilomètres.

L'Irlandais Smythe s'est classé premier en 48 m. 52 s.

Le classement des nations est le suivant :

1. Angleterre, 32 points; 2. à égalité, France et Ecosse, 102 points; 4. Irlande, 112 points; 5. Pays de Galles, 184 points; 6. Belgique, 201.

TRIBUNAUX

M^{me} Hanau condamnée

Samedi, à Paris, à la 11^{me} Chambre correctionnelle, le président a donné lecture de son jugement de la *Gazette du franc*.

M^{me} Hanau, dont la culpabilité en ce qui concerne l'abus de confiance et l'escroquerie est parfaitement établie, a été condamnée à deux ans de prison sans sursis et à 3000 francs d'amende.

M. Lazare Bloch, qui a pris part à toutes les opérations frauduleuses de M^{me} Hanau, a été condamné à 18 mois de prison sans sursis et à 3000 fr. d'amende.

M. Hersant, avocat-conseil, convaincu de complicité, a été condamné à 3000 fr. d'amende.

En ce qui concerne M. de Courville, administrateur de la Compagnie générale financière et foncière, le tribunal a estimé qu'il avait été trompé et qu'il n'a pas voulu tromper. Son acquittement a été prononcé.

Pour M. Pierre Audibert, le tribunal a déclaré qu'il avait pu croire à l'avenir de l'entreprise de la *Gazette du franc* et qu'il a pu être de bonne foi. Il a été acquitté.

Enfin, le tribunal a accordé aux parties civiles les dommages-intérêts demandés.

CARNET DE LA SCIENCE

Pour discerner les tableaux authentiques des tableaux faux

M. Perez, ambassadeur d'Argentine, a exposé à Milan, devant une élite de savants, une méthode pour discerner le vrai du faux au point de vue des tableaux. M. Perez a eu une longue audience du Pape, qui a autorisé l'installation d'un laboratoire pinacographique au Vatican.

Echos de partout

CHARLOT AU QUAI D'ORSAY

Il ne fut pas prononcé beaucoup de mots historiques au déjeuner auquel M. Briand avait convié Charlie Chaplin, l'artiste de cinéma, pour cette bonne raison que le héros de la fête ne parle pas français.

Mais la conversation ne languit pas un instant, presque tous les convives parlant ou comprenant l'anglais, sauf, bien entendu, le ministre des affaires étrangères, M. Briand, et le garde des sceaux, M. Bérard.

M. Léon Bérard toutefois, s'amusa un instant à donner l'illusion. Il parla la langue de Shakespeare en quelques phrases bien martelées d'orateur britannique portant un toast, et Charlott, de qui il était séparé par M^{me} Paul Dupuy, lui dit :

— Vous avez un bon accent, mais vous avez dû apprendre avec un Anglais des colonies, car je n'ai rien compris du tout.

M^{me} Dupuy, qui parle fort bien l'anglais, riait sous cape.

On allait prendre le café, quand, soudain, la porte s'ouvrit et parut M. Painlevé. Tout le monde eut un sourire en songeant à sa réputation d'homme distrait. Mais il dit bien vite d'un ton ironique :

— Je ne viens pas déjeuner.

Et M^{me} de Noailles s'interrompit un instant pour ajouter :

— Oh ! il a déjà l'exactitude présidentielle.

MOT DE LA FIN

— Je vous assure qu'il est charmant ! Il ne dit jamais de mal de personne.

— Mais alors, comment fait-il pour tenir une conversation ?

GEUSER et GILLOZ

L'agonie de Jésus

Méditations

sur les sept paroles du Christ en croix

Prix : 1 fr. 25

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38 — Fribourg —

Millionnaire sans le savoir

par Jean DRAULT

S'adressant au monsieur en smoking qui, accompagnant une dame, entra en même temps que lui et sa fille dans le vaste bar qui précédait la salle de spectacle, Philibert Lagriffe lui posa cette question :

— Pardon, monsieur, vous connaissez donc M. Gédéon Larby ?

— Si je le connais ! L'écrivain ? Le romancier ? Qui ne le connaît pas ? Mais tout Paris le connaît !

— Je suis son oncle, monsieur.

— Monsieur, enchanté ! fit l'homme en smoking. Sans doute êtes-vous aussi placé dans son avant-scène ?

— Je ne crois pas, monsieur, fit sèchement Philibert. Ma fille et moi avons simplement deux fauteuils d'orchestre payés cinquante francs pièce de nos propres deniers. Et je serais étonné que vous trouviez dans l'avant-scène n° 2 mon neveu, qui est au lit depuis une semaine.

— Vous m'étonnez, dit le monsieur. Demandez à ma femme. Nous avons déjeuné avec lui ce matin.

— Quai d'Anjou ? demanda Philibert ahuri.

— Non, rue Chardon-Lagache.

— Incroyables ! déclara Philibert. Il faut élucider ce mystère.

— Ça, par exemple ! dit Marguerite.

Philibert et sa fille suivirent le couple élégant jusqu'à l'avant-scène. Là, un gros homme tout rasé, le célèbre Gédéon Larby, dont quelques jeunes écrivains, comme Charles Jacquart, écrivaient les multiples romans qu'il se contentait de signer, s'épanouissait, le teint fleuri, en compagnie d'une dame constellée de diamants et de perles.

Philibert entra dans l'avant-scène le premier.

— Monsieur Gédéon Larby ?

— C'est moi, monsieur, fit le gros homme.

— Non, monsieur, répondit le brasseur d'affaires de Saint-Benin-d'Azy. Vous n'êtes pas mon neveu.

— Pardon ! s'écria le monsieur en smoking qu'ils avaient rencontré devant le contrôle, vous me disiez tout à l'heure que vous étiez son oncle.

— L'oncle du vrai, riposta Philibert. Et j'ai beau être de ma province, je vois très bien ce qui se passe. On profite de la maladie de mon neveu pour abuser de son nom illustre. Il suffit de lire les journaux pour voir que des escrocs se parent tous les jours de noms de littérateurs célèbres pour aller à domicile faire des dupes.

— Dites donc, clama Gédéon Larby, vous allez mesurer vos paroles, mon petit monsieur, ou il vous en coûtera.

— Sortez d'ici ! commanda imperturbablement Philibert. L'avant-scène étant au nom littéraire de mon neveu, je prétends m'en emparer. Je suis chez moi !

— Si vous avez trop bien diné, riposta Gédéon, je n'en suis pas responsable. C'est vous qui allez sortir d'ici, si vous ne voulez pas faire connaissance avec la pointe de ma botte.

— Répétez ? hurla l'oncle de Charles en levant la main.

Mais l'autre, plus prompt, le giflait à tour de bras. Et le monsieur en smoking projetait Philibert à coups de poing dans le couloir, tout en disant à Marguerite affolée :

— Excusez-moi, mademoiselle. Mais emmenez votre papa, qui doit être certainement atteint de troubles cérébraux.

L'orchestre s'appretait à jouer le morceau d'ouverture quand cette scène inouïe se produisit. Le chef d'orchestre attendit que l'incident fût vidé. Il le fut par des agents appelés en toute hâte par une ouvreuse. On s'expliquait violemment, Philibert hurlait :

— C'est un escroc qui prend le nom de mon neveu !

Gédéon présentait sa carte aux agents de l'autorité et disait en souriant :

— Vous voyez bien que c'est un fou. Je ne porte pas plainte. Seulement emmenez-le et douchez-le. On ne porte pas plainte contre un fou. On le soigne.

Et Philibert fut tout bonnement emmené par deux agents et conduit hors du music-hall. Marguerite suivait en larmes et rouge de confusion. Sur le trottoir, la foule s'attroupa. Mais Marguerite était, nous le savons, une fille de décision. Elle demanda aux agents :

— Où nous conduisez-vous ?

— Au commissariat de l'Opéra, ma chère demoiselle, fit l'un des agents, ému par son honnête figure et ses yeux humides.

— Papa n'a rien fait, pourtant, supplia-t-elle.

— Il y a eu une fille, répondit l'autre agent.

— Oui, mais c'est moi qui l'ai reçue, fit remarquer l'oncle Lagriffe un peu calmé.

— Au fait, réfléchit le même agent, si on était sûr que vous ne recommencerez pas vos fantaisies superlatives et incongrues dans un autre coin de Paris...

— Monsieur l'agent, je vais vous expliquer, s'écria Philibert. J'ai un neveu qui s'appelle Charles Jacquart et qui est célèbre sous le nom de Gédéon Larby. Il est au lit, fort malade.

— Ça va ! interrompit l'agent. On ne vous mène plus au poste, mais ne revenez plus sur cette histoire de neveu qui ne serait plus votre neveu. C'est du maboulisme. Ne créez pas, à présent, des incidents dans la rue. Que votre demoiselle qui, elle, nous semble pondérée, nous promette de ne pas vous laisser circuler tout seul, et de vous rentrer le plus tôt possible. Et on ne vous mènera pas au poste, puisque le monsieur ne porte pas plainte.

— Comptez sur moi, promit Marguerite, rassurée.

— Je voudrais pourtant aller voir comment va mon neveu, avant de revenir coucher à l'hôtel, insista Philibert.

— Encore le neveu ? Vous voulez retourner à l'Olympia ? Vous n'avez pas assez d'une fille ?

— Et où ça ?

— Quai d'Anjou, île Saint-Louis.

— Eh bien ! allez. Du moment que vous ne parlez pas de retourner à l'Olympia...

— Mais c'est ennuyeux, insista l'oncle, d'avoir payé deux fauteuils si cher à l'Olympia et d'en être expulsé. J'aurais bien voulu voir escamoter cet éléphant.

— Pour ça, impossible, proclama l'agent.

Nous ne vous laisserons pas entrer là-dedans, pour recommencer à aller asticoter des spectateurs que vous prenez pour votre neveu. Prenez donc plutôt un taxi. Éloignez-vous de ce quartier qui ne vous vaut rien.

D'autorité, au surplus, les agents arrêterent un taxi, poussèrent dedans Philibert et sa fille et dirent au chauffeur :

— Quai d'Anjou.

Le taxi partit.

FRIBOURG

Conférences de carême à Saint-Nicolas

LA PÉNITENCE DANS LA VIE DU CHRIST

La conférence faite hier soir, dimanche, par le R. Père de Munyneck, professeur à l'Université, a été, de toutes façons, le couronnement de la série des conférences de ce carême à la cathédrale.

Dans la vie de Jésus, et dans celle des saints qui ont marché sur ses traces, nous trouvons, a dit l'éloquent prédicateur, de nombreuses souffrances, librement acceptées et même librement choisies. Parfois on les comprend globalement sous le nom de « pénitence ». Mais les macérations peuvent comprendre à la fois des pratiques ascétiques et des actes de vraie pénitence. L'ascétisme se rapporte à l'avenir ; par le renoncement volontaire, on veut s'armer contre les faiblesses toujours menaçantes. La pénitence se rapporte au passé coupable ; on veut expier les fautes commises et satisfaire à la justice de Dieu.

Or, l'ascétisme proprement dit n'avait aucune raison d'être dans la vie de Jésus. Sa divinité régressait tous ses actes ; il n'avait donc à se défendre contre aucun danger de chute morale ; ses souffrances, librement choisies, ne pouvaient donc être que des actes de pénitence.

La pénitence dans la vie de Jésus, de l'agneau sans taches, du Verbe incarné ! Voilà bien de quoi déconcerter toute sagesse humaine. Mais il est notre chef ; nous vivons de sa vie, parce qu'avec Lui nous formons un seul corps mystique. Jésus a fait pénitence pour expier nos péchés.

Et cette pénitence ne se réduit pas à sa douloureuse passion et à sa mort sur la croix. Toute son existence terrestre a été une pénitence continue. Le péché radical est l'orgueil ; et la pénitence appropriée à son expiation est l'humiliation. Le Christ s'est humilié en prenant « la forme de l'esclave ». Il s'est humilié dans l'obéissance, et il permet ainsi aux humbles obéissants de reproduire dans leur personne un des traits dominants du divin Sauveur.

Le grand péché de notre époque est la convoitise des biens terrestres. Nous voulons avoir, pour paraître et pour jouir. Par pénitence, pour expier nos péchés, Jésus était pauvre ; et sa pauvreté a souvent franchi la limite de la misère.

Pendant, l'obéissance et la pauvreté présentent encore tant d'avantages qu'on doit les considérer comme des bienfaits providentiels. Les angoisses de l'âme et les tortures du corps, qui peuvent nous conduire aux affres de la mort et aux horreurs du tombeau, sont beaucoup plus douloureuses. L'âme de Jésus a été frappée dans son amitié par l'ignominieuse trahison de Judas, par la lâcheté des apôtres qui, tous, l'ont abandonné. Il a été jeté dans une angoisse mortelle au jardin des oliviers par la vue des crimes du monde pesant sur ses épaules, et surtout par la prévision de ce crime stupéfiant de sa mise en croix. Son corps a été meurtri par la brutalité de ses gardiens, déchiré par les lanières de la flagellation et les épines d'une couronne grotesque, écrasé sous le fardeau de la croix, jusqu'à ce que, cloué sur ce gibet d'infamie, il a pu rendre son âme à Dieu.

Toute la vie du Christ a été une pénitence continue pour effacer les péchés du monde ; et cette pénitence divine se prolonge à travers les siècles dans les souffrances de ceux qui vivent de sa vie. A côté de l'unité physique de notre vie personnelle, nous constatons la vie collective de la société, qui nous assure les bienfaits et les charmes de la civilisation. Ainsi nous ne formons, suivant le témoignage de saint Paul et de Jésus lui-même, qu'un seul corps mystique, dont l'unité et le principe de vie n'est autre que la vie même du divin Rédempteur. D'une manière mystérieuse mais éminemment réelle, nos actes sont encore les actes de Jésus, lorsqu'il est posés sous l'impulsion de la grâce sanctifiante. Parce que nous sommes les membres de son corps mystique, nos souffrances sont les souffrances de Jésus ; et la pénitence de Jésus se prolonge en nous à travers les siècles pour la rédemption du genre humain.

La foi nous persuade, par conséquent, que la douleur expiatoire du chrétien est divine. Nos douleurs sont rédemptrices, parce que nous poursuivons dans notre vie terrestre la pénitence de Jésus. A ce sommet où nous élevent la foi et la grâce, nous trouvons la consolation dans la tristesse, la paix dans la persécution, la grandeur dans la misère, parce que toujours, au delà de notre calvaire, à l'horizon qui sépare le temps et l'éternité, nous voyons, comme Jésus pénitent, la gloire étincelante de la résurrection.

La nombreuse assistance de Saint-Nicolas a été profondément remuée par la parole convaincante du distingué conférencier.

Comme d'habitude, les chants du Chœur mixte et de la Maîtrise ont été fort goûtés.

L'école fribourgeoise en 1831

Les auditeurs des conférences sur le régime de 1831 faites sous les auspices de la Société d'histoire du canton de Fribourg n'ont certainement pas oublié la belle étude de M. Sudan, instituteur, sur *L'école fribourgeoise sous le régime libéral de 1831*. Cette étude vient de paraître en tirage à part des Annales fribourgeoises (MM. Fragnière frères, éditeurs) et ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui aiment les études historiques et qui se préoccupent des problèmes scolaires. Ils y trouveront des documents abondants et variés.

Une jambe cassée

Samedi après midi, à Villars-sur-Glâne, M. Jules Mauroux, employé aux Entreprises électriques, ayant glissé sur de la neige durcie, s'est cassé une jambe.

Cercle catholique de Fribourg

Hier après midi, dimanche, a eu lieu l'assemblée générale du Cercle catholique.

Une très nombreuse assistance avait répondu à l'appel du comité. On remarquait notamment MM. les conseillers d'Etat Perrier, Weck, et Bovet ; M. le chancelier Godel et M. Binz, vice-chancelier ; M. le juge Ems, MM. Michel et Weber, conseillers communaux.

M. Bernard Weck, en ouvrant la séance, remercia plus particulièrement de leur fidélité les membres passifs ; il excusa, d'autre part, quelques absents.

M. Barbey, secrétaire-caissier, lut ensuite le procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 1930, ainsi que la liste des 23 candidats qui étaient proposés par la commission. Procès-verbal et liste furent acceptés à l'unanimité. Il n'y a eu, cette fois-ci, à enregistrer, ni démission, ni radiation.

Puis l'on passa au rapport présidentiel. M. Weck rappela d'abord en termes émus la mémoire des 22 membres du Cercle décédés depuis l'assemblée générale de 1930, pour lesquels M. l'abbé Collomb récita les 5 *Pater* et les 5 *Ave* d'usage.

Le président retraça ensuite l'activité et les progrès du Cercle catholique durant l'année écoulée. Au 31 décembre 1930, celui-ci comptait 483 membres actifs (451 au 31 décembre 1929) et 284 membres passifs (278).

M. Weck rappela les diverses manifestations de la vie du Cercle : conférences de M. le chanoine Charrière et de M. le professeur Moreau ; arbre de Noël, soirées familiales, etc.

Le rapport présidentiel fut ensuite à deux questions dont on devait discuter plus longuement en fin de séance : le drapeau, dont la confection a été confiée aux religieuses de la Fille-Dieu, à Romont, et qui sera très probablement béni le 10 mai, et l'agrandissement des locaux.

Ce dernier problème, pour lequel la commission a demandé les avis des architectes membres du Cercle, a provoqué des suggestions de MM. Devolz, Genoud et Spielmann. Mais, par suite de la maladie de M. Jungo, architecte fédéral, qui devait fonctionner, en quelque sorte, comme arbitre, on n'a pas encore pu prendre de décision.

Le rapport de M. Barbey, secrétaire-caissier, a marqué la bonne situation financière du Cercle, dont la fortune nette, en augmentation de plus de 400 francs, se monte actuellement à 21,500 francs environ.

Ce rapport, dont les vérificateurs des comptes ont montré la parfaite exactitude, a été approuvé.

Suivant la coutume et après une légère défense des intéressés, la commission a été ensuite réélue en bloc et à l'unanimité. Après quoi, on discuta assez brièvement du programme des fêtes de la bénédiction du drapeau, puis plus longuement de la question des locaux. D'intéressantes propositions et explications furent données par M. Bât Collaud, par M. Bernard Weck et par M. Spielmann. On vota quelques décisions, laissant à la commission le soin de s'occuper de la solution finale, qu'une assemblée extraordinaire aura à examiner.

A la fin de la séance, sur proposition de M. Remy, rédacteur, l'entrée du Cercle catholique dans la Fédération patriotique suisse fut décidée à l'unanimité.

Aux planteurs de tabac

La Station fédérale d'essais de semences de Lausanne (Mont-Calm) se met à la disposition des cultivateurs pour effectuer, gratuitement, la désinfection des semences de tabac qui lui seront envoyées jusqu'au 10 avril prochain. Elle rappelle que le traitement des semences permet de lutter avec succès contre certains champignons parasites des jeunes semis.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 28 mars : Œufs, 1 fr. 50-1 fr. 60 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 70-90 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 30-1 fr. 40. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-30 c. Epinards, la portion, 25 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 1 fr. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 1 fr. 80-3 fr. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 60 c. Châtaignes, le kilo, 90-1 fr. 20. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 60. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 80. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 20. Porc fumé, le demi-kilo, 2 fr. 20. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. 20. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. 30. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. 20. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50. Grenouilles (le quarteron), 1 fr. 90-2 fr. 50.

Calendrier

Mardi saint 31 mars

Sainte BALBINE, vierge

Sainte Balbine, ayant été guérie d'une grave maladie par le pape saint Alexandre, lorsqu'elle était encore païenne, se convertit et consacra à Dieu le reste de sa vie.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle paroissial de Saint-Pierre, section des jeunes gens. — Réunion, ce soir, lundi, en lieu et place de demain.

Conseil d'Etat

Séance du 28 mars.

Le Conseil nomme M. Théodore Ayer, licencié en droit, à Romont, greffier de la justice de paix du 2^{me} cercle de la Glâne (Romont).

Il autorise la commune de Forel à percevoir des impôts ; celle de Hauteville à lever une contribution immobilière ; celle d'Ependes à vendre une parcelle de terrain et à contracter un emprunt.

† M. Nicolas Gremaud

Le 28 mars, est décédé à Romont M. Nicolas Gremaud, ancien administrateur postal.

M. Nicolas Gremaud avait passé son enfance à Romont. Après y avoir suivi les cours de l'école secondaire, il fut admis à Hauterive en qualité d'aspirant instituteur, dans la classe supérieure, dont il occupa le premier rang. Pourvu d'un brevet de capacité, il occupa une école à Sivrize, puis vint enseigner à Fribourg. M. Gremaud quitta l'enseignement et entra dans les postes. Il fut d'abord commis à Fribourg, puis administrateur à Romont. Ce fut un fonctionnaire irréprochable. M. Gremaud avait pris sa retraite depuis plusieurs années.

Ceux qui l'ont connu garderont de M. Gremaud le souvenir d'un homme d'une droiture parfaite et d'une absolue probité. Ce fut un bon citoyen et un chrétien fidèle.

1^{er} avril : échéance de l'impôt

Le dernier délai pour le paiement de la troisième et dernière tranche de l'impôt 1930 dans la commune de Fribourg expire mercredi 1^{er} avril.

Les versements peuvent être effectués à la Caisse de ville jusqu'à 5 heures du soir, ou auprès des bureaux de poste jusqu'à l'heure officielle de fermeture des guichets.

Les contribuables qui auront laissé passer cette date sans payer leur redevance encourront dès le lendemain la pénalité de 3 % prévue par la loi.

Caisse hypothécaire

du canton de Fribourg

Le bénéfice net de 1930 a été de 444,523 fr. 75. Il est inférieur de 158,838 fr. à celui de 1929. Cela est dû à l'abaissement anticipé du taux des prêts et à l'accroissement des disponibilités, dont le rendement a été moindre.

Le dividende sera de 6,1856 % sur le capital-actions de 6 millions (6,70 en 1929). Il sera versé 70,000 fr. à la réserve supplémentaire.

Le total des réserves est de 2,732,780 fr. 70. La Caisse doit 38,463,258 fr. 15, dont 14,374,000 fr. à long terme aux taux de 3 %, 4 et 4 1/2 % et 24,084,258 fr. 15 au taux de 5 % pour les 1/10.

Elle est créancière de 44,433,592 fr. 60 à 5 1/2 %.

Les dépôts à court terme s'élèvent à 623,094 fr. 10.

Les dépôts d'épargne, à 605,783 fr. 30.

Depuis 1854, la Caisse a prêté 142,857,485 fr. 80.

Des métiers pour les jeunes gens

Sous les auspices de la Commission scolaire de la ville de Fribourg, l'Ecole secondaire professionnelle des garçons organise pour mardi 31 mars, à 4 h. 1/2, dans la salle du cercle Saint-Pierre, aux Grand-places, une séance cinématographique avec un film intitulé : « Des métiers pour les jeunes gens ».

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'importante question du choix d'une profession, et particulièrement les parents des élèves, sont cordialement invités à assister à cette séance qui sera gratuite.

Publications nouvelles

Chambellant (R. P.). — *De l'art d'être malade*, ou comment on se sanctifie dans la maladie, à l'école de saint François de Sales. In-12, 4 francs. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e.

« Voilà le chemin du ciel le plus assuré et le plus royal », dit l'illustré saint, en parlant de la maladie sanctifiée. Beaucoup de malades ont tant besoin d'être encouragés ! Rien ne saurait les aider, leur inspirer patience, résignation, comme l'union à Dieu dans la souffrance. Si leur mal est incurable, pourquoi a-t-on généralement peur de les disposer à la mort ? C'est bien peu chrétien, et c'est une cruauté à leur égard, bien loin d'être de la bonté. La mort est une naissance à la vie définitive, un bonheur quand on l'a préparée et quand on meurt dans un acte d'amour envers Dieu. Ce petit livre rappelle opportunément tout cela. Que de malades auraient profité à le méditer. Uni à Notre-Seigneur souffrant sur la croix, on ne peut avoir peur de mourir.

Sous le titre *Méthode Bilgeri pour l'enseignement du ski*, le groupe de skieurs de la Section des Diablerets du Club alpin suisse publie une traduction française de la partie de l'ouvrage de M. Bilgeri qui traite spécialement de la pratique du ski et de son enseignement. Cet opuscule, bien présenté, judicieusement illustré, d'un format pratique, se lit avec facilité. Il met admirablement en valeur les avantages certains que présente la méthode Bilgeri pour les skieurs qui désirent acquérir rapidement une technique sûre et rationnelle. Cette méthode est le fruit d'expériences faites pendant de nombreuses années en montagne et s'adresse avant tout à ceux qui veulent parcourir les montagnes en hiver. Cependant, tous les skieurs, quel que soit leur âge, peuvent en faire leur profit et intensifier les satisfactions que leur procure le beau sport du ski. (Rouge et C^o, éditeurs, 6, rue Haldimand, Lausanne.)

Une merveille des arts graphiques. — *Les livres chez eux*. Avec la collaboration des Conservateurs des grandes bibliothèques de France et de nombreux bibliophiles, ainsi que des lauréats des concours techniques d'imprimerie. — Volume de 300 pages 25 x 32 et 60 gravures hors texte en plusieurs couleurs et par tous les procédés graphiques, ainsi que cent pages de modèles en typographie (les mêmes textes reproduits de cent manières différentes) par les meilleurs ouvriers typographes de Paris et de province, ils sont une révélation des progrès accomplis depuis quelques années dans l'art d'assembler filets, caractères et vignettes.

Après avoir suffisamment considéré le livre dans ses origines, dans sa technique, dans la gloire de ses apothéoses, voire dans ses tares et dans ses déchéances, le *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs* a voulu mettre à l'honneur les sanctuaires où se célèbre et se perpétue son culte : les bibliothèques publiques et les cabinets d'amateurs.

L'impression de cet important ouvrage est très luxueuse ; sa mise en pages et ses hors-texte suscitent l'admiration des professionnels français et étrangers. — Il a été publié par le *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs*, qui, dans un but de propagande pour le beau livre français, ne fait aucun bénéfice sur la vente de ce bel ouvrage. Chaque année, un volume analogue paraît ; son tirage à 6000 exemplaires est toujours épuisé l'année de sa parution (paru l'an dernier : *Florilège de l'imprimerie et du Livre*). Les personnes avisées qui en font l'achat sont certaines d'en trouver preneurs, si elles le désirent, à un prix plus que doublé. De l'avis unanime, cet album publié chaque année est le plus bel ouvrage sur les arts du livre, paraissant dans le monde entier.

Adresser les demandes, avec la valeur, au *Bulletin officiel des maîtres imprimeurs*, 7, rue Suger, Paris (VI^e). Chèque postal : Paris 288.44. Prix, à l'étranger : 85 fr. franco et recommandé.

A.-D. Sertillanges, O. P., membre de l'Institut. *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix*. — Un volume in-18 Jésus. — Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Le R. Père Sertillanges est théologien, philosophe et poète ; c'est dire que son art, si profondément évocateur, ne connaît pas l'à peu près, ni le laisser-aller. Il a composé ce livre à Jérusalem même, au milieu des Pères dominicains de la savante école biblique. Bénéficiant de la leçon des Lieux saints et de ses frères savants, se recueillant en lui-même, il s'est appliqué à nous restituer, autant qu'il est possible à un homme, l'âme du Christ en ces dernières heures vécues sur la Croix.

Ce que Jésus voyait : Sion, le Temple, Maison de son Père, le Cénacle, le mont des Oliviers, les passants, spectateurs curieux ou hostiles, les siens, ses ennemis, son tombeau, le Ciel qu'il contemple et porté en soi. L'auteur évoque tout, faisant sienne, pour ainsi dire, la vision du Christ agonisant et vainqueur. Sur ce divin silence, à peine entrecoupé des sept paroles, mais si intensément et divinement rempli d'une pensée qui domine l'humanité et la sauve, le R. Père Sertillanges étend la trame de sa longue méditation.

Ce que Jésus voyait du haut de la Croix, est un livre puissant et pathétique, synthèse d'une connaissance approfondie de la spiritualité catholique et des conquêtes les plus récentes de la science biblique.

R. Père Jean-Marie Bissen, O. F. M. — *Un grand cœur. Mère Francisca, née Anne-Elisabeth du Faing d'Aigremont*, fondatrice des Franciscaïnes de la Miséricorde, à Luxembourg. Desclée, Paris et Bruges, 1930. Fribourg, Librairie catholique.

« Ce qui frappe dans cette vie et ce que le R. Père Bissen a su faire ressortir, c'est la grande charité de celle qui sera un jour Mère Francisca. On peut dire que c'est sa vertu dominante et ce qui explique comment son œuvre a pu naître et vivre... A côté d'un grand amour de la pauvreté, imitant en cela son modèle saint François d'Assise, et d'une confiance illimitée en la divine Providence, Mère Francisca, toute sa vie, ne songera qu'aux membres souffrants de l'humanité. Il y a dans le livre du Père Bissen des pages admirables qui réchauffent le cœur parce qu'il se trouve en contact d'une âme vivante de l'amour de Dieu manifesté par l'amour héroïque du prochain ».

Vera C. Barclay. — *Sagesse de Jungle*. — Le livre des chefs de meute. — Un volume in-8^o couronne, 6 fr. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V^{me}).

Peu à peu, le mouvement scout se développe.

Le présent volume est consacré aux tout jeunes, aux pré-scouts, à ceux qu'on appelle les « louveteaux » ; plus précisément il est destiné à leurs chefs ; car on sait bien que si les chefs sont exactement formés, les garçons seront exactement conduits. Mlle V. Barclay, une « spécialiste » du louvetisme, y condense les fruits de son expérience ; si certaines formes et certains mots sont apparemment étranges, il se dégage de ce petit livre une très saine pédagogie, dont peuvent profiter ceux-là même qui ne pratiquent pas le scoutisme.

Recommandons ce précieux travail avant tout aux parents des « louveteaux ». S'ils le lisent, ils comprendront mieux les richesses de cette méthode éducatrice, ils en apprécieront davantage la valeur, ils collaboreront plus volontiers à son application, même au foyer familial, pour le plus grand profit de leurs petits.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†
Mademoiselle Marie-Anne Andrey, à Coumin ; Madame Louise Torche-Andrey, ses enfants et petits-enfants, à Cheiry, Avry-sur-Matran, Dondidier et Marly-le-Grand ; Madame Claire Bondallaz-Andrey et sa famille, à Cheiry ; Monsieur Cyrien Andrey, assesseur, à Cheiry ; Monsieur Joseph Andrey, ancien commissaire général, à Coumin ; Madame veuve Etienne Andrey, à Estavayer-le-Lac et son fils Paul, à Paris ; Révérende Sœur Marie-Dominique, à Payerne ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène ANDREY

ancien chef de gare

leur frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Coumin, le 30 mars, dans sa 89^{me} année, après une pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Surpierre, mercredi, 1^{er} avril, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.

†
Madame Esther Gremaud-Mettler, à Romont ; Monsieur Emile Gremaud ; Mesdemoiselles Reine, Léonie et Lucie Gremaud, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nicolas GREMAUD

Tertiaire de Saint-François

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin enlevé à leur affection le 28 mars, dans sa 69^{me} année, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mardi, 31 mars, à 9 heures du matin, à Romont.

Prière de n'apporter ni fleurs, ni couronne.

†
Les enfants de feu Joseph Bapst et Rodolphe Bapst, à Avry-sur-Matran ; M. et Mme Pierre Magnin et leurs enfants, à Fribourg ; Révérende Sœur Nicoline et Mme veuve Etienne Gross et ses enfants, à Marly-le-Grand ; Mme veuve Céline Gougler et ses enfants, à Chandon ; M. et Mme Charles Gougler, gardien, Bellechasse ; M. et Mme Florian Gougler et leurs enfants, à Pénier, ainsi que les familles parentes et alliées, viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph BAPST-GOUGLER

leur très cher père, frère, beau-frère et beaux-fils, décédé pieusement le 28 mars, après une courte maladie, dans sa 39^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu mercredi, 1^{er} avril, à 9 h. 1/2, à Chandon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les enfants de feu Madame Marie Chuard, à Cugy, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont pris part à leur très grand deuil, en particulier les membres du vénérable clergé, les autorités paroissiales et communales, ainsi que la Cécilienne de Neyruz

A LOUER

Domaine

de 20-21 poses, pour cause de cessation de bail. 5 poses en froment d'automne. Entrée : 15 avril. S'adresser à Marcel Pache, Prez-vers-Noréaz.

Generalvertreter

zum Vertrieb einer erstklassigen Bodenwische, und anderer guter Produkte in der Franz. Schweiz. Seriöse Offerten an Bernina A.-G. Basel. Engdegasse BM 93. 52371

On demande, pour tout de suite, un **Garçon de confiance** expérimenté, demande place dans une cure ou chez prêtre retraité. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres 11607 F 40462 F.

AVIS

L'interdiction de la circulation des camions automobiles de plus de 5 tonnes sur les routes du Pays-d'Enhaut est rapportée dès et y compris mardi 31 mars 1931.

Toutefois, les conducteurs de véhicules à moteur sont rendus attentifs au fait qu'il y a encore quelques passages difficiles et qu'ils devront circuler prudemment.

Lausanne, le 28 mars 1931. 408

Pour LE CHEF DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Le conseiller d'Etat remplaçant : Ed. FAZAU.

A CÉDER, dans centre agricole de la Suisse romande, commerce d'

artisans de ménage - Quincaillerie

situé au centre des affaires. Pas de reprise. S'adresser par écrit sous P 1710 B, à Publicitas, FRIBOURG.

Souliers à brides
fillettes
Nouveaux modèles

30-35 27-29

en box noir Fr. 13.80 11.90
en box coul., réél., » 11.— 9.50
en verni » 14.80 12.80

Chaussures Dossenbach
FRIBOURG — MORAT

On demande un **porcher**
Ecrire case postale 14508, VEVEY, 11599 F

Brave jeune homme demandé place comme

Volontaire

pour apprendre la langue française, de préférence dans commerce comme commissionnaire ou com. garçon de maison, chez personnes catholiques. Jos. Schmid, coiffeur, Esholzmatz. (Cl. Luc.)

Fille, sérieuse, propre, d'un certain âge, sachant faire seule une cuisine bourgeoise et connaissant tous les travaux de ménage. 2601 C

Bons gages. — Faire offres avec certificats, à Mme A. Grisel-Lutz, confiserie du théâtre, LA CHAUX-DE-FONDS.

PETITOT
La Passion
L'agonie ou l'oraison de Jésus au jardin de Gethsémani
Prix : 65 ct.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

CHAUFFEUR
sérieux et de toute confiance et connaissant les 2 langues, demandant place pour auto ou camion. Entrée à convenir. Excellents certificats à disposition. S'adresser sous chiffres P 11601 F, à Publicitas, Fribourg.

TIMBRES
caoutchouc
à métal
Accessoires

Fabrique de Timbres
A. AMMANN
FRIBOURG
Industrie 8 - Tél. 1029

On demande un **Domestique**
pour traire quatre vaches. Entrée tout de suite ou à convenir. 40460 F S'adresser chez Séverin Vonlanthen, Neyruz.

Moto
A VENDRE, faute d'emploi, moto 3 1/2 en bon état de marche; à la même adresse; chambre meublée, à louer au rez-de-chaussée. 40459 F S'adr. route du Jura, No 4, FRIBOURG.

TACHES DE ROUSSEUR
disparaissent sûrement, par l'emploi simultané du SAVON et CRÈME ROSIA
Résultat merveilleux.
Prix de la cure : Fr. 3.—
S'adresser : Pharmacie G. BULLET, à ESTAVAYER-LE-LAC

A LOUER
pour le 25 juillet, appartement de 4-5 chambres, toutes dépendances, grand balcon au soleil, part au jardin si on le désire. S'adresser chez Daler frères, 9 av. de la Gare.

A LOUER
tout de suite, appartement de 3 chambres et cuisine, bain, cumulus, balcon, bien exposé au soleil, au centre de la ville. S'adresser par écrit, s. chiffres, P 11465 F, à Publicitas, FRIBOURG.

A REMETTRE
pr le 25 juillet prochain, bel appartement de quatre grandes chamb., cuisine, ch. de bain, mansarde, 2 balcons. S'adresser sous chiffres P 11419 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre ou à louer
un bon domaine de 29 poses, en plein rapport. Entrée tout de suite. Prix à convenir. Adresser les offres par écrit sous P 11575 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER
bel appartement, très ensoleillé, de 5 chambres, cuisine, salle de bain, chauffage central, jardin, centre de la ville, quartier tranquille. 15-18 S'adresser à l'Agence Immobilière, A. Frossard, FRIBOURG.

Charcuterie
A LOUER, à Lausanne, belle charcuterie, bien située, pas de reprise. 540-2 S'adresser : Géranie Abbuhl, Terreaux, 2, LAUSANNE.

A LOUER
pour le 25 juillet, un appartement, en ville, de 5-6 pièces, avec confort et chambre de bonne. Faire offres par écrit sous P 11587 F, à Publicitas, Fribourg.

Mode
Toutes les nouveautés pour la saison sont en magasin. Chapeaux de dames et jeunes filles en toutes teintes. Chapeaux sur mesures. — Transformations très soignées. PRIX SPECIAUX pour CHAPEAUX de CONFIRMATION

ISCH-BÉCHOLEY
32, rue de Lausanne.

Heure Sainte

Martrin-Donos : HEURES SAINTES
Première série de Douze Méditations. Prix, broché 1.75
Deuxième » » » » » 1.75
Troisième » » » » » 2.15

P. Mateo. — HEURE SAINTE : Vingt méthodes distinctes pour la veille de tous les premiers vendredis et pour les principales fêtes de l'année. 4^{me} édition. Prix, broché, relié 2.80 4.—

P. Mateo. — HOMMAGE AU CHRIST-ROI (Heure sainte). Ed. populaire —.50
Ed. luxe —.70

P. Marchal. — LA DIVINE AGONIE broché —.75

Vladimir J. Ghika. — L'HEURE SAINTE » —.50

Abbé Domain. — HEURE SAINTE. — Veillez et priez avec moi —.35

Manuel de l'Archiconfrérie de l'Heure Sainte —.30

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place Saint-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38. — FRIBOURG.

Automobilistes,
avez-vous des pneus à remplacer ?

DEMANDEZ-NOUS DES OFFRES PNEUS DE TOUTES MARQUES

HENSELER Frères
Garage du Nord

Richelieu dames
Derby, cuir box Fr. 15.80
non Derby, cuir box » 12.90

KURTH, Fribourg

Chambres à coucher
Salles à manger
Litrie

Halles aux meubles
E. SUTER - FRIBOURG
147 — Grandes Rames — 165 134-35

FRIBOURG LONDRES LONDRES

AMURITH S.A.

— Veuillez faire remettre, ce matin, à M^{lle} Gashlin, Victoriastreet, 15, Londres, une gerbe de roses rouges, de la part de M. Untel, de Fribourg.

— C'est entendu, nous livrons à l'instant.

— Oh! qu'elles sont belles et combien fraîches.
De Fribourg! Est-ce possible?

... OUI C'EST POSSIBLE
grâce à « FLEUROP », l'organisation internationale des fleuristes.
et grâce à la maison MURITH, son affiliée, à Fribourg.

Renseignez-vous (Téléphone 143)

La renommée des
Engrais de Martigny
a été acquise par leurs qualités de 1^{er} ordre et leur livraison impeccable.
Fabrication suisse contrôlée par les établissements fédéraux de chimie agricole. 471-1

Salons
DE STYLES & MODERNES
AU PROGRES
RUE DE LAUSANNE
FRIBOURG

VÉLOS CONDOR
de 160.— à 280 fr.

VÉLOS BIANCHI
Agence exclusive pour le canton de 200 à 280 fr.

VÉLOS de tourisme garantis à partir de 130 fr. Magasin d'exposition au Boulevard de Pérolles, nouvelle construction Antiglio. 121-4 F
Réparations et fournitures à prix avantageux.
Se recommande : FRITZ STUCKY, boulevard de Pérolles, 39bis, téléphone 715.

Thé dépuratif
du franciscain Père Basile
S'emploie avec succès contre les étourdissements, les engorgements, la constipation, les maladies de la peau, furoncles, boutons au visage, etc. 1784/1 X
Fr. 1.50 le paquet
PHARMACIES ET DROGUERIES

Enchères de bétail
Pour cause de fin de bail, je vendrai aux enchères publiques, devant la ferme de la Gota, à Mossel, jeudi, le 9 avril, à 1 heure, tout mon bétail, soit :
7 vaches, 1 génisse prête, 4 génisses de 1 à 2 ans et 6 veaux de l'hiver, ainsi que 1 charruet et 2 herse.
Payement comptant. 11540 F
J. DÉVAUD, fermier.

Vente aux enchères publiques
d'un atelier de menuiserie

La justice de paix de Farvagny mettra en vente, par enchères publiques, le mercredi 1^{er} avril 1931, à 15 h., à la salle des séances :
UN ATELIER DE MENUISERIE, appartenant aux enfants de feu Raymond Jaquet, à Farvagny-le-Grand, comprenant : une maison d'habitation avec deux logements, jardin et place ; deux ateliers, avec outils à main divers et machines, soit : raboteuse combinée avec toupie, scie à ruban, scie circulaire avec charriot, tour, meule et limeuse, un moteur de 6 CV., etc. Une grande quantité de bois d'œuvre sec. Le tout en excellent état.
Pour voir et se renseigner, s'adresser à M. Henri Jaquet, tuteur, à Grolley, ou à M. Emile Barras, à Farvagny-le-Grand.
Le même jour, à 9 h. 1/2 du matin, on vendra, devant l'atelier Jaquet, le mobilier, savoir : lits complets, tables, canapé, fauteuil, chaises, banes, tables de nuit, lits d'enfants, machine à coudre, pendule, étagère à fleurs avec fleurs, potager, batterie de cuisine, poules, etc., etc.
Farvagny, le 4 mars 1931. 11371 F
Par ordre : Le greffe de paix.

Devenir sveite sans frais
Nous assisterons 3.000 obèses !

Nous distribuons gratuitement 3000 paquets de notre merveilleux amaigrissant aux personnes obèses qui nous envoient dans les 8 jours le bon ci-dessous en indiquant leur adresse exacte.

Vous vous débarrasserez de votre graisse sans interrompre votre profession, sans cure prolongée, incommode, malsaine peut-être. Le remède, au contraire, est inoffensif et recommandé par les médecins, il est agréable à prendre.

Effet rapide et certain. Ecoutez plutôt ce que dit M^{me} M... :
« Vous ne vous doutez pas des souffrances d'une personne corpulente. Partout, on se moquait de moi, de ma lourdeur, de ma pauvre taille informe. Vous pouvez vous figurer combien blessant c'était pour moi ; j'en perdais tout plaisir de la vie. Je supportais, en outre, les pires inconvénients : tantôt je pensais étouffer, tantôt mon cœur battait la chamade ; je ne devais pas m'exposer à la moindre fatigue. Aussi suis-je ravie du succès de votre remède. L'effet n'a point tardé. On s'étonne maintenant de mon agilité, de mon activité en toute chose. J'ai rajourné et ne sens plus aucune gêne. Votre remède, c'est le salut pour tous les obèses.

Voulez-vous suivre le calvaire de cette femme ? Si vous ne faites rien pour éviter d'engraisir, cela peut avoir pour vous de graves conséquences. C'est connu que beaucoup de maladies chroniques, les rhumatismes, la goutte proviennent de l'obésité. Il en est de même de l'artériosclérose qui cause parfois des décès prématurés, foudroyants.

Donc, plus de graisse ! Ecrivez-nous pour commencer au plus vite votre cure d'amaigrissement.

Bon : Société des Sels de Marienbad, Goldach 52.
Envoyez-moi absolument sans frais une pochette-échantillon de véritables sels des sources de Marienbad.
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

MODES
Dès le 30 mars

Exposition de modèles de Paris
Deuils
M^{me} ROBIN-LAUGIER
Grand'rue, 11 1^{er} étage

VOUS TROUVEREZ POUR VOS CADEAUX DE PAQUES
au magasin de
M^{lle} Marguerite MACHEREL
— RUE DE LAUSANNE, 81 —
un grand choix d'articles d'orfèvrerie et d'argenterie
A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Faites une visite au magasin pour vous en rendre compte

Motos & vélos
Condor

EXPOSITION DES NOUVEAUX MODELES
Boulevard de Pérolles, nouvelle construction Antiglio
Demandez catalogues et renseignements sans engagement à
Fritz STUCKY, représentant, boulevard de Pérolles, 39b
Vente et réparations Téléphone 715

Jeune sommiellera
présentant bien, expérimentée, demande place. Références et certificats à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adr. sous P 40448 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille
de 16 à 17 ans, pour aider aux travaux du ménage et au café. S'adr. sous P 11585 F, à Publicitas, Fribourg.

jeune homme
intelligent et fort, comme apprenti serrurier. Rétribution immédiate. 11478 S'adresser : Court-Chemin, 62.

Domaine A LOUER
de 15 1/2 poses en Gruyère. A la même adresse, 3-4000 pieds de foin à vendre, à consommer sur place ou à distraire. S'adresser à Publicitas, sous P 40396 F, Fribourg.

ON DEMANDE
A vendre 3000 litres de **BON VIN**
(La Côte)
Faire offres chez Galliard-Stucky, PERROY (Vaud). 14381 L

A LIQUIDER
300 chapeaux dames et enfants à
-.95 & 1.75
CHAPALEY-BRUGGER
20, rue de Lausanne

Apprenti boulanger
est demandé, pour le 1^{er} mai ou selon entente. Bons soins et vie de famille.
S'adr. à Simon Dougoud, boulanger, Châtel-Saint-Denis. (Canton de Fribourg.) 11523 F

Bandages herniaires
élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. Germond, sellerie, Pârenge

A VENDRE
90 POUSSINS Leghorn américains, âgés de 3 semaines, à Fr. 1.20 la pce ; poussines, âgées de 8 semaines, à Fr. 2.50 la pce ; œufs à couver Leghorn, à 20 ct. pièce. 11531 S'adresser à Alphonse Werro, à Vivy, p. Cordast.